



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

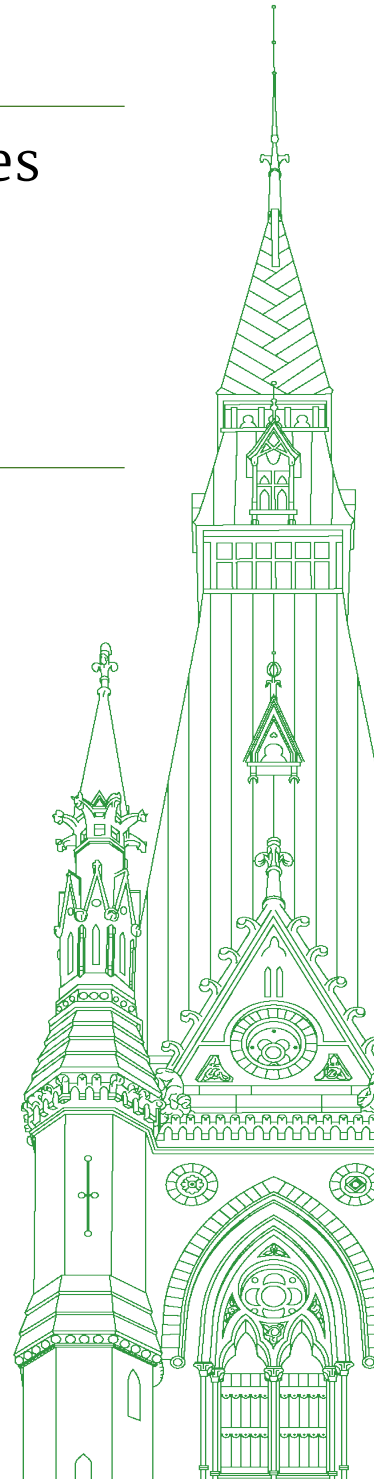
Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 028

Le lundi 23 mars 2026

Président : Patrick Weiler



Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 23 mars 2026

• (1105)

[Traduction]

Le président (Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.)): Bonjour, chers collègues. La séance est ouverte.

[Français]

Bienvenue à la 28^e réunion du Comité permanent des pêches et des océans.

[Traduction]

Conformément à l'article 81(4) du Règlement et à l'ordre de renvoi de la Chambre reçu le 26 février, le Comité se réunit pour commencer l'étude du Budget principal des dépenses 2026-2027.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

Avant de poursuivre, je demanderais à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour prévenir les retours de sons et les accidents causés par les effets Larsen et protéger la santé et la sécurité de tous les participants, en particulier des interprètes.

Je vais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

[Français]

Les députés présents dans la salle qui souhaitent prendre la parole doivent lever la main. Le député sur Zoom doit utiliser la fonction « Lever la main ». Le greffier et moi-même ferons de notre mieux pour maintenir l'ordre de parole. Nous remercions les députés de leur patience.

[Traduction]

Pour ouvrir la discussion sur le Budget principal des dépenses 2026-2027, nous parlerons du crédit 1 sous la rubrique Ministère des Pêches et des Océans.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à l'honorable Joanne Thompson, ministre des Pêches. Elle est accompagnée de Paul MacKinnon, sous-ministre — félicitations —, de Niall O'Dea, sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, et de Patrick Amyot, dirigeant principal des finances.

Sur ce, nous allons commencer par la déclaration préliminaire de la ministre. Vous avez la parole pendant cinq minutes.

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches): Merci, monsieur le président.

C'est un plaisir d'être ici pour ma quatrième comparution devant le Comité permanent des pêches et des océans.

Le Budget principal des dépenses 2026-2027 de Pêches et Océans Canada vise à continuer de faire croître nos pêches et de stimuler la croissance économique dans les collectivités côtières, rurales et autochtones. L'un des principaux postes du budget principal des dépenses que j'aimerais souligner est le financement supplémentaire de 36,9 millions de dollars pour réparer et entretenir les ports pour petits bateaux. Depuis 2015, nous avons investi plus de 1,5 milliard de dollars dans nos ports pour petits bateaux sous forme de financement temporaire. Cela s'ajoute au financement annuel des services votés. Nos ports de pêche sont l'épine dorsale de nos collectivités côtières, et c'est pourquoi nous procédons à des investissements aussi importants.

Partout sur la planète, les gens recherchent les produits de la mer canadiens. Ce sont les meilleurs au monde. Ils sont éthiques, durables et de très haute qualité. L'industrie canadienne du poisson et des fruits de mer contribue pour plus de 8 milliards de dollars à notre économie et fournit plus de 63 000 emplois. Plus de 100 pays dans le monde importent du poisson et des fruits de mer canadiens.

Ce secteur est un moteur économique très important pour nos collectivités côtières. Pas plus tard que la semaine dernière, j'ai dirigé la délégation canadienne à l'exposition nord-américaine des produits de la mer cette année à Boston pour soutenir les pêcheurs, les transformateurs et les exportateurs canadiens et veiller à ce que les produits de la mer canadiens figurent au menu. J'ai parlé avec nos pêcheurs et entreprises formidables de ce que nous pouvons faire pour continuer à soutenir les emplois et faire croître nos pêches.

Pour bâtir un Canada fort, le nouveau gouvernement vise avant tout à appuyer le secteur de manière à stimuler l'innovation et à élargir les marchés pour faire croître l'économie. C'est pourquoi il s'est engagé à renouveler les Fonds des pêches pour le Canada atlantique, le Québec et la Colombie-Britannique. Ces fonds libèrent le potentiel et aident nos pêcheurs de poissons et de fruits de mer et nos entreprises dans ce secteur à prospérer dans un monde en mutation.

J'ai parlé à mes homologues de l'Atlantique et du Québec à Boston la semaine dernière pour lancer les négociations à ce sujet, et je parlerai demain à la ministre Neill de la Colombie-Britannique. Mon but est de travailler avec les provinces pour créer des fonds qui vont permettre de relever les défis qui se présentent dans un monde en évolution rapide et de stimuler l'innovation, la durabilité et la productivité afin que le secteur canadien du poisson et des fruits de mer connaisse une croissance soutenue. Dans ce contexte, le secteur a besoin d'outils pour s'adapter et profiter des nouvelles occasions qui se présentent. Ces fonds seront donc essentiels pour financer les entreprises et les projets qui vont faire progresser notre secteur du poisson et des fruits de mer.

Un commentaire que j'ai constamment entendu lors de mes réunions avec les ambassadeurs, et plus récemment à Boston, c'est à quel point les acheteurs mondiaux sont impressionnés par la durabilité des produits de la mer canadiens. Lorsque nos pêches sont durables et éthiques, cela signifie que nos pêcheurs peuvent obtenir un prix plus élevé pour leurs prises et que le secteur bénéficie d'une valeur ajoutée immédiate et à long terme. Cela signifie aussi que nos pêches profitent à nos collectivités maintenant et qu'elles profiteront à nos enfants et nos petits-enfants pour les générations à venir.

Tout commence par une gestion des pêches fondée sur la science. En menant régulièrement des recherches scientifiques et en procédant à des investissements bien ciblés, nous sommes mieux à même de bien gérer nos pêches, et les acheteurs mondiaux savent qu'en achetant des produits de la mer canadiens, ils peuvent avoir confiance qu'ils sont récoltés de manière durable et éthique. Les travaux récents que le gouvernement a menés avec l'industrie et les parties prenantes pour préparer une stratégie moderne relative aux engins de pêche sécuritaires pour les baleines s'inscrivent dans ce sens. Il s'agit d'un autre outil pour aider le secteur canadien des produits de la mer à faire croître nos marchés d'exportation et à assurer la croissance économique de nos collectivités rurales.

La protection de la ressource est une partie essentielle de notre travail. Le gouvernement s'est engagé à veiller à ce que les activités de pêche soient sécuritaires et ordonnées. Les agents de conservation et de protection font un travail important pour protéger la ressource et appliquer la Loi sur les pêches. Lors de la dernière saison, ils ont saisi des milliers de casiers à homard, ont remis à l'eau des dizaines de milliers de prises et ont inspecté des dizaines d'installations. Ils vont continuer de faire appliquer rigoureusement la loi pour que les activités de pêche soient sécuritaires et ordonnées. J'appuie sans réserve le travail des agents d'application de la loi.

La réglementation sur les propriétaires-exploitants pour la pêche côtière est ce sur quoi repose la gestion des pêches sur la côte Est. Le ministère que je dirige s'efforce de renforcer l'administration et l'application des règlements pour que nos pêches profitent à ceux qui font le travail et à leurs collectivités.

Sur la côte Ouest, nous cherchons à moderniser nos pêches afin que l'octroi de permis fonctionne mieux pour les pêcheurs et qu'ils bénéficient davantage de leur dur labeur.

Mon travail en tant que ministre des Pêches est de veiller à ce que nous protégions la ressource et les moyens de subsistance qui en dépendent. C'est ainsi que nous bâtissons un Canada fort.

Merci. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

Sur ce, nous allons commencer notre première série de questions.

Monsieur Small, vous avez six minutes.

• (1110)

Clifford Small (Central Newfoundland, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, messieurs les fonctionnaires, je vous souhaite la bienvenue à notre réunion d'aujourd'hui.

Madame la ministre, en août 2025, un navire de Clearwater Seafoods, l'*Atlantic Protector*, s'est fait prendre à pêcher illégalement des pétoncles dans une zone fermée, la zone 29D, au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Le MPO a saisi environ 50 000 livres de chair de pétoncles, d'une valeur de plus de 1 million de dollars.

Récemment, des pêcheurs de homard dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse ont vu un navire de Clearwater transférer en mer du homard à des navires côtiers. Il s'agit donc d'une violation du quota qui sert à gérer la pêche au homard dans la zone 1. Ce navire transporte un dispositif de localisation. Votre ministère sait en tout temps où il se trouve. Vous engagez-vous aujourd'hui à poursuivre ces braconniers?

L'hon. Joanne Thompson: C'est une question importante. Comme j'espère l'avoir dit très clairement dans ma déclaration préliminaire, j'appuie une pêche autorisée, point à la ligne, peu importe où le travail se fait, et je...

Clifford Small: Où en est-on au sujet de cette saisie de 50 000 livres de chair de pétoncles pêchés illégalement par Clearwater? Pouvez-vous nous le dire?

L'hon. Joanne Thompson: De toute évidence, il y a des éléments confidentiels dans ce dossier. Je vous invite à poser des questions aux fonctionnaires au cours de la deuxième heure.

En tant que ministre des Pêches, je pense qu'il est important pour moi de dire clairement que nous travaillons avec les pêcheurs autorisés. Vous pouvez voir le travail qui a été fait à cette fin au cours de la dernière année. Le travail se fait dans plusieurs domaines.

Clifford Small: Je voulais simplement vous informer de ce qui se passe dans la pêche au homard dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, au cas où vous ne seriez pas au courant.

L'hon. Joanne Thompson: Merci.

Clifford Small: Madame la ministre, une grande société comme Clearwater peut se soustraire à la loi, mais les pêcheurs côtiers comme les pêcheurs de morue de Terre-Neuve-et-Labrador se voient imposer une amende sur-le-champ lorsque leurs estimations ne sont pas tout à fait exactes. Vous engagez-vous aujourd'hui auprès des pêcheurs côtiers à changer cela l'année prochaine et à ne pas les poursuivre pour s'être un peu trompés dans leurs estimations, surtout lorsqu'elles ne les placent pas dans une situation où ils dépassent leur quota? Vous engagez-vous aujourd'hui auprès des pêcheurs côtiers de Terre-Neuve-et-Labrador à régler ce problème pour l'année prochaine?

L'hon. Joanne Thompson: Je suis heureuse de réaffirmer clairement que la même réglementation s'applique à tout le secteur. Nous n'acceptons que le respect de la réglementation, point final.

Clifford Small: À votre avis, si une estimation n'est pas aussi précise que les normes d'exactitude de votre ministère, est-ce une infraction de la loi?

L'hon. Joanne Thompson: Je ne me prononcerai pas sur un cas en particulier, et il y a une deuxième heure avec des fonctionnaires. Je répète que je crois à la pêche autorisée. Nous nous employons à appliquer les règles dans toute l'industrie.

Clifford Small: Madame la ministre, les pêcheurs de crabe des neiges du Canada atlantique sont tributaires d'une approche préventive de la gestion des pêches qui devait empêcher la fluctuation des quotas d'une année à l'autre. Cette approche n'a manifestement pas fonctionné. Vous engagez-vous à remplacer cette approche de la gestion des pêches par une approche de gestion plus stable dans le cas d'espèces comme le crabe des neiges?

L'hon. Joanne Thompson: Je rencontre souvent des pêcheurs et des gens du secteur, et je voudrais revenir sur une remarque que j'ai déjà faite dans des réunions avec eux. Ce secteur repose sur des données scientifiques, mais le travail se fait en étroite collaboration avec les pêcheurs et les gens du secteur afin que les données scientifiques concordent avec l'information recueillie par les pêcheurs. Quand ce n'est pas le cas, il existe des processus pour rapprocher le tout. Cela dit, je connais l'importance économique de ce secteur pour les localités, et nous continuerons de rechercher un équilibre.

Clifford Small: Je veux revenir sur ce que le premier ministre a dit en avril dernier. Il a dit qu'il tiendrait compte de ce qu'on lui a dit au quai. Eh bien, les pêcheurs se déplacent et font les relevés au casier du crabe des neiges, mais les données ne leur sont pas communiquées. C'est pourtant eux qui se déplacent pour les collecter. On devrait dans un premier temps fournir aux pêcheurs de crabe des neiges les résultats complets des relevés au casier dans un format compréhensible pour eux et leur montrer dans quelle mesure l'analyse est fondée sur les relevés au casier, les résultats des prises et les relevés au chalut. On pourrait ainsi faire une ventilation complète des données et rendre celles-ci plus transparentes pour les pêcheurs.

Le ferez-vous, madame la ministre?

• (1115)

L'hon. Joanne Thompson: Je tiens à vous rassurer, monsieur Small, nous avons pris des mesures au cours de la dernière année. Les réunions avec les gens du secteur, les pêcheurs, les fonctionnaires du ministère et mes employés sont devenues très transparentes et ouvertes; elles visent à éliminer les obstacles au partage des données.

Clifford Small: D'accord.

L'hon. Joanne Thompson: Ce travail se poursuit et, vous le savez, c'est un processus qui évolue constamment parce que nous voulons un vrai dialogue.

Clifford Small: J'ai une question à laquelle j'aimerais avoir une réponse écrite, monsieur le président.

Madame la ministre, l'*Ottawa Citizen* a rapporté que 30 soldats du 3^e Bataillon du Royal Canadian Regiment ont souffert d'engueures graves récemment pendant leur entraînement en Alaska. Le Conseil national de recherches confirme que la peau de phoque et d'autres fourrures protègent mieux que les vêtements qu'ils portaient.

Pouvez-vous fournir une réponse au Comité concernant les discussions que vous avez eues avec le ministère de la Défense nationale et les autres pour créer une filière de valorisation des produits en peau de phoque au Canada qui contribuerait à développer un marché intérieur et à équilibrer les relations de prédation dans l'écosystème?

Merci.

L'hon. Joanne Thompson: Merci.

Le président: Merci, monsieur Small.

Nous avons dépassé le temps alloué. Si vous pouvez nous transmettre une réponse écrite, nous vous serions reconnaissants.

C'est au tour de M. Morrissey, qui dispose de six minutes.

Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais commencer à poser mes questions.

Madame la ministre, au début de votre allocution, vous avez parlé d'une question à laquelle le Comité consacre beaucoup de temps: le financement des ports pour petits bateaux. Pouvez-vous nous expliquer plus en détail la distinction entre les fonds votés et les fonds supplémentaires, mais ponctuels?

L'hon. Joanne Thompson: Merci.

Oui, avec plaisir. Le financement des activités de base, avec lequel nous travaillons en ce moment, est de 463,3 millions de dollars sur trois ans et il prend fin en 2027. Il y a aussi les fonds votés de 90 millions de dollars.

Je suis heureuse d'avoir visité dernièrement plusieurs ports pour petits bateaux dans votre province. Je suis évidemment au courant des nombreux problèmes qui touchent les ports et je ne sous-estime pas les effets des changements climatiques. Pensons aux tempêtes, aux paysages marins ou à la pression des niveaux d'eau ou de l'effet des vagues.

Oui, les ports pour petits bateaux sont essentiels à l'industrie, et le financement actuel se poursuivra jusqu'en 2027. Nous continuons à participer au dialogue et à chercher des moyens de collaborer afin que les ports, la pierre angulaire de l'industrie, et leurs infrastructures soient protégés et capables de résister aux pressions de l'industrie et du climat.

Robert Morrissey: C'est important que les gens le sachent parce qu'on réclame constamment du financement pour les ports pour petits bateaux. Ce n'est pas un problème propre à la côte Est. C'est un problème qui concerne aussi la côte Ouest et l'Ontario. On consacre beaucoup d'argent aux lacs. Par exemple, il y a un port dans une circonscription à quelques heures d'ici; le ministère aurait dépensé plus d'argent pour son dragage que pour tous les ports de ma circonscription réunis. C'est une infrastructure importante partout au Canada, y compris dans le Nord.

Pouvez-vous indiquer au Comité le montant total investi dans les ports pour petits bateaux ces 10 dernières années? Si vous n'avez pas la réponse sous la main, je vous serais reconnaissant de donner le total des fonds votés et des fonds supplémentaires qui ont été versés périodiquement au cours des quelques dernières années.

L'hon. Joanne Thompson: C'est 1,5 milliard de dollars au cours des 10 dernières années.

Robert Morrissey: C'est 1,5 milliard de dollars?

Hon. Joanne Thompson: Oui, c'est énorme. Nous connaissons l'importance des ports pour petits bateaux partout au Canada, d'un bout à l'autre du pays. Notre gouvernement est déterminé à soutenir ces ports.

Robert Morrissey: Madame la ministre, vous avez évoqué le renouvellement du Fonds des pêches de l'Atlantique. Je ne suis pas certain des chiffres. Pouvez-vous en parler au Comité ce matin?

• (1120)

L'hon. Joanne Thompson: Je ne peux pas entrer dans les détails, mais je confirme que le financement a été renouvelé.

Lors de l'annonce, j'étais à Boston avec mes collègues de la région Atlantique et du Québec. Nous avons eu une brève rencontre. Je peux dire qu'il y avait un fort sentiment de collaboration et de concertation. Il est entendu que ce financement ne s'inscrit pas dans la continuité des cinq dernières années, mais il nous permet de faire un bilan et de dire ce qui fonctionne et ce à quoi il faut s'attarder. Par la suite, nous étudierons, ensemble et en partenariat — j'insiste sur le fait que c'est un partenariat —, les possibilités et les préoccupations de l'heure.

Robert Morrissey: Merci, madame la ministre.

Je sais qu'il y a eu beaucoup de lobbying. Les provinces, les pêcheurs et les organisations de pêches s'inquiétaient beaucoup du renouvellement du Fonds des pêches de l'Atlantique.

Est-ce que le ministère a déjà eu un fonds semblable, il y a quelques années, avant l'établissement du fonds?

L'hon. Joanne Thompson: On me dit que non.

Robert Morrissey: On parle ici d'argent neuf qui sera consacré à la pêche, en collaboration avec les provinces, pour toutes sortes de choses. Ce sera essentiel pour préserver l'accès à divers marchés et financer la recherche sur les principales pêches.

Lorsque vous m'avez accompagné, à l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons visité l'école qui forme le personnel de protection du MPO. La protection et la conservation sont le fondement d'une pêche prospère, n'importe où. J'ai remarqué un changement d'attitude au ministère en ce qui concerne l'application de la loi et le dépôt d'accusations.

J'ai posé une question il y a quelque temps, mais je pense qu'elle n'était pas tout à fait juste. Pouvez-vous nous en dire plus sur les ressources consacrées à cette direction générale de votre ministère et sur le nombre d'employés supplémentaires qui y ont été affectés après que le gouvernement précédent ait considérablement réduit le secteur de la conservation et de la protection du ministère?

L'hon. Joanne Thompson: Merci. C'est une question importante.

Certains éléments pourront être abordés plus en détail au cours de la deuxième heure, mais je peux vous dire que lorsque je suis entrée en fonction, il y a un an, c'était une priorité. En collaboration avec les fonctionnaires du ministère, j'ai pris des mesures pour mettre en oeuvre la politique très stricte des pêches autorisées seulement, un point c'est tout. C'était merveilleux de visiter le centre de l'Île-du-Prince-Édouard et de rencontrer les cadets. C'est un groupe impressionnant composé de gens de partout au pays. Leur dévouement est une source d'inspiration.

Quand je voyage — et je parcours le pays d'un océan à l'autre —, je rencontre des pêcheurs de toutes les régions et les remercie de leur travail. C'est un travail qui passe souvent inaperçu, mais qui fait une différence. Collectivement, cela nous garantit des pêches sûres et pacifiques.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Morrissey.

[Français]

C'est maintenant au tour de Marilène Gill.

Bienvenue, madame Gill. Vous avez la parole pour six minutes.

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie également la ministre, le sous-ministre, le sous-ministre adjoint principal et le dirigeant principal des finances de leur présence.

J'aurais plusieurs questions à poser, bien entendu. Dix minutes, ça passe très rapidement, alors je vais poser mes questions rapidement et j'aimerais avoir des réponses rapides. Nous pourrions nous écrire, s'il le faut, pour la suite des choses.

Vous avez mentionné, à juste titre, la question de l'innovation, de la diversification et de la protection de la ressource. Vous avez parlé du fait que le Canada était reconnu à l'échelle internationale pour ses pêcheries durables. Toutefois, nous voyons dans le budget qu'il y aura des compressions à l'Institut Maurice-Lamontagne. On fait donc des coupes dans le domaine de la science. Je me rappelle qu'en 2015, on s'était réjoui de l'arrivée des budgets supplémentaires, parce qu'il y avait eu des compressions, mais voilà qu'on revit le scénario des réductions budgétaires.

Je me demande quels sont les motifs derrière ces compressions, d'autant plus que vous avez donné la priorité aux choses que j'ai mentionnées précédemment.

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je vous remercie de cette question.

Permettez-moi d'être très claire: nous valorisons la science. La gestion scientifique est l'épine dorsale de toutes nos décisions, si bien qu'il n'y aura pas de compressions dans la science. Nous réévaluons nos façons de faire. Nous nous modernisons, et il y a de nouvelles technologies que nous pouvons utiliser. Cependant, il ne s'agit en aucun cas d'un recul par rapport à la gestion des pêches fondée sur la science.

• (1125)

[Français]

Marilène Gill: Malgré le fait que les budgets vont changer et qu'il y aura une réduction du personnel, vous dites que vous accordez le même intérêt à la science et que c'est important pour vous.

Est-ce que ce serait un premier volet de compressions? Est-ce qu'il y a, en ce moment, des compressions dans d'autres instituts comparables à l'Institut Maurice-Lamontagne, que ce soit dans la région du Pacifique ou dans la région de l'Atlantique?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Les fonctionnaires du ministère qui m'accompagnent pourront répondre aux questions plus pointues, mais pour l'instant, je ne veux pas parler des changements précis apportés aux ressources humaines. Cependant, je vous assure, encore une fois, que la gestion scientifique de la pêche est une priorité, et que cela va continuer.

[Français]

Marilène Gill: Dans la même veine, par exemple, le programme de pêches sentinelles au Québec — dans votre province, Terre-Neuve-et-Labrador, il est question de la morue — a subi des coupes le 6 février dernier. Ces programmes avaient été mis sur pied parce que les données scientifiques, par exemple les relevés multiespèces, n'étaient pas suffisantes. On avait alors ajouté ces programmes. Maintenant, on décide de faire des coupes dans ces programmes. Ça touche la science, effectivement, mais ça touche également la sécurité alimentaire des populations. Il faut penser également au maintien de l'activité économique, sans laquelle le développement économique est évidemment impossible.

Alors, je me demande pourquoi, sans en avoir averti les associations et les groupes de pêcheurs, vous en êtes arrivés, même si ça avait été fait ailleurs avant, à cette action grandement nuisible. Vous dites que vous allez partout pour traiter la question des pêches, alors j'aimerais que vous puissiez venir en Basse-Côte-Nord, par exemple, où cette action va vraiment nuire et nuit déjà énormément au milieu des pêches. Selon moi, cette action va à l'encontre de la science, à l'encontre de la population et à l'encontre de la sécurité alimentaire de populations qui sont déjà énormément touchées non seulement en raison des situations qu'elles vivent, mais aussi parce qu'elles vivent dans des lieux isolés.

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je pense que vous aurez l'occasion de poser des questions en ce sens aux fonctionnaires au cours de la deuxième heure. Je tiens à vous assurer que la science est toujours au cœur de ce travail. Nous pouvons toutefois moderniser la gestion scientifique. Il est prudent de le faire compte tenu des nouvelles technologies. Je tiens également à vous assurer que nous restons en consultation et en dialogue avec les pêcheurs de l'industrie. L'industrie n'est jamais prise par surprise lorsque quelque chose change, mais il faut comprendre que nous devons évoluer. Il y a des améliorations dans la façon dont nous recueillons des données, et nous devons nous assurer que nos renseignements scientifiques soient les meilleurs renseignements possibles. Permettez-moi de vous assurer que cela se fait toujours en consultation.

[Français]

Marilène Gill: Madame la ministre, effectuer des coupes dans ce programme ne fera pas qu'on aura plus d'informations. Au contraire, on va en avoir moins.

Vous avez parlé de consultations. J'ai consulté les gens, et non, ils n'ont pas été mis au courant. Donc, il n'y a pas eu de consultations ni d'informations. Ils ont reçu une lettre, et ils en ont été tout surpris. Je suis surprise également. Vous dites aux gens qu'ils peuvent être rassurés, mais ça ne me rassure pas du tout, parce que, en fait, vous dites que vous ne saviez pas que ces programmes avaient subi des coupes et qu'ils avaient une incidence un peu partout. C'est pourquoi il faut s'y intéresser, aller un peu plus loin et aller voir les communautés qui en vivent les répercussions.

Je vous donne un autre exemple. Vous me direz peut-être que c'est dans la prochaine heure que je devrais poser ma question, il reste que je sais que les ministères sont des vases communicants. Dans le cas de Radiométéo, par exemple, je ne sais pas si les pêcheurs ont été consultés. C'est un tout petit programme de 4 millions de dollars, qui a subi des coupes. Ce sont des économies de bouts de chandelles. Les pêcheurs sont venus vers moi en disant que ce n'était pas vrai qu'il y avait un accès au réseau et de l'information partout. Je pense à Anticosti, par exemple.

Alors, je me pose la question: pourquoi effectue-t-on des coupes, encore une fois, sans consulter les gens, sans avoir véritablement d'avis sur les répercussions possibles du retrait d'un tel service, qui est offert aux pêcheurs notamment pour des questions de sécurité?

Vous me direz peut-être que ça ne relève pas de votre ministère, mais, selon moi, ça demeure une responsabilité des ministres d'avoir des discussions pour savoir quelles seront les répercussions de leurs décisions. En fait, quelles innovations avez-vous prévues pour remplacer ce programme?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Les fonctionnaires se feront un plaisir de vous répondre plus précisément, mais je vous rassure encore une fois: la science est l'épine dorsale de tout ce que nous faisons. La gestion scientifique évolue avec les nouvelles technologies. Il est essentiel de maintenir le dialogue et la communication. Je me suis rendue à Québec et à Montréal, récemment, pour rencontrer des pêcheurs de la région, là encore. Je vais visiter les Îles-de-la-Madeleine au cours des prochaines semaines. Je continue de visiter les collectivités. Il y a des mécanismes en place pour que les gens aient le sentiment d'être entendus. Je serai heureuse de laisser les fonctionnaires vous en parler pendant la deuxième heure, mais il est certain que la communication et les relations sont essentielles — et la science en est l'épine dorsale — avec les pêcheurs et avec les acteurs de l'industrie. Il n'y a aucun changement ni compromis à cet égard.

• (1130)

[Français]

Le président: Merci beaucoup, madame Gill.

Ça complète le premier tour de parole.

[Traduction]

Nous allons commencer le deuxième tour avec M. Arnold, pour cinq minutes.

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à la ministre et à ses collaborateurs d'être ici.

Madame la ministre, vous avez dit valoriser la science, et que la science est le fondement de ce que nous faisons. Il est largement admis que la surveillance est essentielle dans les décisions que vous prenez.

Les compressions que vous avez prévues pour la prochaine année inquiètent les Canadiens. Dans un rapport universitaire de 2025, la chercheuse Emma Atkinson a constaté qu'il n'y a pas eu d'estimations officielles publiées pour près des deux tiers des populations de saumon habituellement surveillées de 2014 à 2023. C'est la pire décennie pour les données depuis qu'on a commencé à faire des relevés à grande échelle dans les années 1950, et pourtant, vous réduisez encore davantage la surveillance. C'est dangereusement irresponsable. La surveillance est un élément essentiel de la politique sur le saumon sauvage, pour en évaluer la viabilité, ce qui étonne les ambassadeurs, comme vous l'avez dit vous-même. Diriez-vous que la surveillance est essentielle dans vos décisions? Si oui, pourquoi sabrez-vous dans la surveillance des pêches?

L'hon. Joanne Thompson: Je vous remercie de cette question.

Permettez-moi de vous rassurer: nous ne nous désengageons aucunement de la science, de la surveillance et de la compréhension de la santé des stocks, mais nous ne pouvons pas...

Mel Arnold: Il y a d'énormes compressions budgétaires dans la surveillance.

L'hon. Joanne Thompson: Nous avons adopté différents types de surveillance, dans les cours d'eau, par exemple, mais nous ne diminuons en rien l'importance de la science dans le travail que nous faisons.

Mel Arnold: C'est pourtant ce que vous faites.

L'hon. Joanne Thompson: Nous nous devons d'évoluer...

Mel Arnold: Votre ministère a-t-il effectué une analyse comparative entre les anciens systèmes de surveillance et les nouveaux pour s'assurer que les nouvelles évaluations demeurent fiables?

L'hon. Joanne Thompson: Je pense que c'est une question à laquelle les fonctionnaires pourront répondre...

Mel Arnold: Non, c'est une question à laquelle vous devriez être en mesure de répondre, parce que c'est votre budget qui fait état de ces décisions.

L'hon. Joanne Thompson: J'essaie de vous répondre. Ce que je vous dis, très clairement, c'est que la science et la gestion scientifique sont l'épine dorsale de notre travail. Cela ne change pas. Nous allons adapter et moderniser la façon dont nous recueillons des données scientifiques. C'est ce qu'il faut faire pour nous assurer d'avoir l'information nécessaire pour prendre des décisions.

Mel Arnold: Pouvez-vous nous dire si vous avez fait les études comparatives que j'ai mentionnées?

L'hon. Joanne Thompson: Pour ce qui est des détails d'une étude comparative, je demanderai aux fonctionnaires d'en parler au cours de la deuxième heure, mais je peux vous dire que lorsqu'on m'informe...

Mel Arnold: Vous ne le savez pas.

L'hon. Joanne Thompson: ... plus précisément...

Mel Arnold: Vous ne le savez pas.

L'hon. Joanne Thompson: Je reçois constamment des notes d'information. Nous examinons les données comparatives dans notre évaluation. Je peux vous assurer que la science est toujours l'épine dorsale de nos décisions.

Mel Arnold: Vous ne le savez tout simplement pas aujourd'hui, parce que c'est ce que je vous ai demandé.

Madame la ministre, il y a 7 000 stocks, répartis en 427 unités de conservation du saumon sauvage du Pacifique, qu'il faut bien surveiller pour pouvoir les gérer. Comment les Canadiens peuvent-ils croire que vous pouvez gérer la viabilité des pêches alors que vous éliminez les programmes de surveillance de base?

L'hon. Joanne Thompson: Je tiens à vous assurer que nous n'éliminons pas la science et la gestion scientifique de nos stocks de saumon.

Mel Arnold: Dans ce cas, où se feront les compressions budgétaires dans la surveillance?

L'hon. Joanne Thompson: Je pense qu'il y a peut-être un peu de confusion en ce qui concerne le budget et ce que vous entendez par compressions budgétaires. En réalité, le fonds pour le poisson de l'Atlantique et le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique sont des exemples de financement qui...

Mel Arnold: Non, nous parlons ici du budget dans son ensemble. Il y a d'énormes compressions dans la surveillance du saumon.

L'hon. Joanne Thompson: Il y a peut-être un décalage entre ce que vous dites et ce que j'essaie de vous expliquer. Il y a une série d'outils de financement qui s'en viennent — le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon du Pacifique en fait partie —, qui visent à soutenir la gestion des pêches. Nous en verrons de plus en plus. Je tiens à vous rassurer: il ne s'agit pas de réduire le travail que nous faisons.

Mel Arnold: Nous n'obtenons pas les réponses que les Canadiens attendent.

L'hon. Joanne Thompson: Eh bien, c'est peut-être à cause de la façon dont vous les cherchez.

Mel Arnold: Madame la ministre, vous affirmez avoir tenu compte de la science dans votre décision, mais vous privilégiez des compressions dans le programme de génomique du laboratoire de génétique moléculaire du MPO de Nanaimo, qui a mis au point des outils moléculaires faisant maintenant partie intégrante de la gestion des risques pour protéger les populations de saumon. Pourquoi avez-vous coupé dans le programme de génomique?

• (1135)

L'hon. Joanne Thompson: Je vais laisser les fonctionnaires vous parler des détails, mais je peux vous dire, et je le répète, que le travail scientifique se poursuit. Nous devons évaluer où nous trouvons l'information dont nous avons besoin, moderniser et adapter...

Mel Arnold: Vous ne pouvez pas dire pourquoi vous réduisez le financement du laboratoire de génomique.

L'hon. Joanne Thompson: Je ne me suis pas préparée pour répondre à une question aussi pointue.

Mel Arnold: C'est ce que nous demandons, pourtant.

Hon. Joanne Thompson: Je vous dis que les gens...

Mel Arnold: Madame la ministre, j'ai une autre question très importante au sujet de la côte Ouest. Il y a quelques mois, votre ministère a publié son document de travail sur l'examen de la politique de répartition du saumon. Vous proposez dans ce document d'éliminer l'accès public prioritaire au saumon quinnat et au saumon coho. Voilà un autre exemple où vous créez un problème là où il n'y en a pas.

Madame la ministre, votre ministère a-t-il effectué une analyse économique des répercussions du retrait proposé de l'accès public à la pêche au saumon quinnat et au saumon coho?

L'hon. Joanne Thompson: Merci. C'est une question importante.

Je commencerai par dire que cette politique de répartition est entrée en vigueur en 1999. Il est donc opportun de l'examiner. Il y a eu un processus de consultation d'un an, qui a pris fin à la fin janvier. Nous sommes encore en train d'analyser tout ce que nous avons entendu. J'aurai bientôt quelque chose à vous annoncer, mais aucune décision n'a encore été prise.

Mel Arnold: La question était la suivante: avez-vous effectué une analyse économique?

L'hon. Joanne Thompson: Il y a...

Le président: Le temps est écoulé. Je vais devoir vous interrompre. Vous aurez une autre occasion de poser des questions.

Sur ce, je vais prendre le prochain tour. C'est un tour de cinq minutes.

Merci, madame la ministre, d'être ici aujourd'hui avec vos fonctionnaires pour parler du budget des dépenses.

J'aimerais poursuivre dans la même veine que quelques-uns de mes collègues. Le MPO doit absorber des compressions de près de 30 %, comparativement à environ 15 % pour d'autres organismes. Cela exclut les changements attribuables à la transition de la Garde côtière à la Défense nationale. Ainsi, il y a une réduction de 78 % du financement du Programme de mise en valeur des salmonidés et des compressions similaires au programme de restauration de l'habitat aquatique.

Compte tenu du mandat du MPO de conserver et de protéger le poisson et les habitats marins, comment le ministère s'attend-il à ce que ces réductions influencent les résultats en matière de conservation?

L'hon. Joanne Thompson: Merci. Encore une fois, c'est une question importante.

Je tiens à préciser que ces compressions témoignent effectivement des changements apportés au ministère en ce qui concerne le rôle de la Garde côtière. C'était le reflet de la situation à ce moment précis. Depuis, le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique, ou FRISCB, a été annoncé, il y a quelques jours. La priorité n'a aucunement changé en ce qui concerne le travail de conservation, de protection et de soutien des pêches d'un océan à l'autre du pays. D'autres programmes seront annoncés au cours de la prochaine année.

J'insiste sur le fait que, concernant la gestion fondée sur la science, l'accent sur les pêches n'a pas changé.

Le président: Vous avez mentionné le FRISCB. Outre ce financement, que pouvez-vous dire d'autre au Comité sur les programmes qui viendront combler les lacunes?

L'hon. Joanne Thompson: Bien sûr, je vais vous informer à mesure que nous avançons et que les sources de financement se concrétisent. Je ne peux pas vous donner de dates précises, mais nous savons que ce travail est important. Nous continuerons de soutenir l'industrie en Colombie-Britannique, dans le Nord, dans l'Atlantique et dans les régions intérieures.

Je ne suis pas en mesure de vous donner un échéancier aujourd'hui.

Le président: Non. Bien sûr, ma question ne concernait pas l'échéancier, mais plutôt les programmes eux-mêmes.

Je vais changer de sujet.

Dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses, le MPO prévoit de réduire ses effectifs de 551 équivalents temps plein au cours des prochaines années. Je trouve cela très préoccupant pour ma circonscription. Il y a 30 ans, six fonctionnaires du MPO travaillaient dans le district de la Sunshine Coast. Puis, en 2012, les conservateurs ont fermé le bureau du MPO là-bas. Depuis, il est extrêmement difficile de faire respecter la loi sur la pêche illégale dans cette partie de ma circonscription.

Il n'y a qu'un employé sur la Sunshine Coast. Cette personne joue un rôle essentiel de conseil communautaire auprès des Premières Nations et des organismes sans but lucratif et arrive à régler bon nombre des problèmes liés aux pêches sur la Sunshine Coast. Je crois toutefois comprendre qu'elle vient de recevoir un avis après plus de 30 années de service au sein du MPO.

Compte tenu de tous ces changements, comment allez-vous assurer l'empreinte du MPO sur le terrain, à la fois pour lutter contre la pêche illégale et pour veiller à ce que les partenariats établis en ma-

tière de restauration de l'habitat se traduisent bien en travaux pour garantir une pêche durable?

L'hon. Joanne Thompson: Je ne peux pas me prononcer sur une question de ressources humaines en particulier, mais je peux vous dire que, partout au pays, le travail du ministère, du MPO, se fait dans les régions. Quatre-vingts pour cent du personnel se trouve dans les régions, et cela n'est pas près de changer. Je ne sais même pas si les fonctionnaires pourront parler de cette situation, en particulier, mais c'est certainement à eux qu'il faudrait poser la question.

Je peux vous dire que l'application de la loi est une priorité partout au pays et que cela va demeurer. Permettez-moi de vous rassurer, vous et les gens de votre région: ces deux considérations sont primordiales. Cela ne change pas. Cependant, non, je ne peux pas parler d'un cas en particulier.

• (1140)

Le président: Non, je le comprends bien.

Madame la ministre, vous avez parlé de l'annonce faite il y a quelques semaines concernant le lancement des négociations en vue de nouvelles ententes sur les pêches partout au pays. Vous avez mentionné que vous alliez bientôt parler au ministre Neill, en Colombie-Britannique.

Partout dans la province, les gens craignent que la priorité change dans ces accords. Jusqu'ici, le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique met surtout l'accent sur les travaux de conservation et de restauration de l'habitat. On craint que cette nouvelle proposition change considérablement la donne.

Pouvez-vous préciser au Comité si cela va rester une priorité dans ces accords, si c'est dans l'intérêt de la province ou si c'est une demande de sa part?

L'hon. Joanne Thompson: Je vous remercie de cette question.

L'annonce n'a été faite que la semaine dernière. Le cadre lui-même est élaboré en collaboration avec les provinces et nos homologues de partout au pays. Rien n'est imposé. Lorsque j'ai rencontré mes homologues de l'Atlantique et du Québec à Boston, c'était vraiment pour établir une compréhension commune de ce que seraient les priorités et de la façon dont nous ferions ce travail ensemble. Je vais faire la même chose avec la Colombie-Britannique. Il ne s'agit pas d'imposer quoi que ce soit.

Je tiens à souligner sans équivoque qu'il est approprié d'évaluer un programme après cinq ans pour voir ce qui a bien fonctionné et ce à quoi nous n'avons pas assez accordé d'importance. Il faut comprendre qu'un nouveau cycle de financement est l'occasion de cibler les résultats que nous voulons, étant donné que les choses ont changé. C'est l'occasion pour nous de nous assurer que nous tenons bien compte des préoccupations et des réalités des régions.

Le président: Merci, madame la ministre.

[Français]

Madame Gill, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai une question relative aux permis de pêche exploratoire du homard.

Bien entendu, ce sont les différentes entreprises qui prennent en charge les coûts pour faire ladite pêche conformément aux derniers permis qui ont été délivrés au Québec. En fait, plusieurs pêcheurs se retrouvent dans une situation où il n'y a pas de homard dans leur zone, donc ils ne prennent à peu près rien. Le ministère des Pêches et des Océans connaît la situation, mais n'accepte pas de revoir les zones.

Je sais que ce n'est pas précisément une question relative au budget, mais, quand on souhaite développer l'économie de régions et qu'on souhaite que la vitalité des communautés de pêcheurs demeure, on essaie justement de donner des permis qui, d'une part, vont permettre aux pêcheurs d'aller chercher des données — c'est ce qu'on souhaite — et, d'autre part, vont permettre de voir s'il y a une possibilité de récolter la ressource plus tard.

En pensant particulièrement à la zone 18, je me demandais si le ministère était ouvert à l'idée d'établir des zones plus larges que les six sous-zones actuelles, parce que ça pose des problèmes. Plusieurs pêcheurs n'ont absolument rien, et c'est bien connu du ministère des Pêches et des Océans. Il faudrait donc un changement assez rapide. Par exemple, on demande même aux pêcheurs de changer leur embarcation s'ils veulent aller à certains endroits, alors qu'ils n'ont pas l'argent. Il n'y a pas de ressource non plus. C'est une autre question.

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: J'ai rencontré des pêcheurs de la région. Il s'agit d'un permis de pêche exploratoire, qui sert un objectif scientifique. C'est pour deux ans. Nous recueillons des données tout en fournissant un accès aux pêcheurs qui, autrement, ne pourraient pas participer à cette pêche. Nous restons en dialogue avec eux. Nous continuerons d'examiner les données scientifiques, et nous serons heureux de pouvoir continuer ainsi pour une autre saison.

[Français]

Marilène Gill: Il n'y a aucune donnée, et le ministère des Pêches et des Océans est au courant. Donc, il n'y aura jamais de données. On le sait déjà, et on continue à faire prendre des données aux pêcheurs alors qu'il n'y en a aucune.

Je pense qu'il faudrait un changement. C'est vraiment ça, l'idée derrière la question. On a beau faire des observations pendant 30 ans, il n'y a pas de homard. Peut-être que le homard va monter, mais il n'y en a pas pour le moment, donc c'est complètement inutile.

J'ai une dernière question.

Je sais que le quai de Baie-Johan-Beetz appartient à Transports Canada, mais ça fait des années qu'il y a des demandes au ministère des Pêches et des Océans pour que ce port devienne un port de pêche. Avant, il n'y avait pas de route, donc ça servait de route maritime. Il reste que des communautés, comme la communauté autochtone de Nutashkuan et, bien entendu, celle de Baie-Johan-Beetz, vont se servir du quai. Elles voudraient savoir s'il y a des possibilités dans le cadre du Programme des ports pour petits bateaux. Ça fait des décennies que la communauté le demande. Maintenant, les Premières Nations le demandent aussi pour du développement économique. Elles sont prêtes à se servir du quai, mais il est vraiment en mauvais état. Or, Transports Canada et le ministère des Pêches et des Océans se lancent la balle. Ce serait intéressant de voir si, pour ces communautés, tant les Autochtones que les allochtones, il y a quand même de l'ouverture pour qu'on

puisse diversifier, sinon stabiliser l'activité économique à cet endroit.

• (1145)

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Nous restons en dialogue. Lorsque nous évaluons les prises, c'est aussi une source de données. Nous recueillons toujours des données, et c'est la raison du partenariat avec les pêcheurs et l'industrie. C'est très important pour comprendre l'état de santé du stock dans la région.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, madame Gill.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Gunn, pour cinq minutes.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Madame la ministre, la dernière fois que nous nous sommes parlé, vous avez accusé les pêcheurs de faire de la désinformation au sujet des zones de protection marine et du plan du gouvernement de fermer des zones importantes de la côte de la Colombie-Britannique à la pêche. Pourtant, nous avons récemment appris de Kathy Graham, directrice de la planification et de la conservation marine au MPO, que votre gouvernement prévoit toujours atteindre l'objectif de l'ONU de « 30 d'ici 2030 » et que les ébauches publiées par le ministère, celles qui prévoient des fermetures massives le long de la côte de la Colombie-Britannique, constituaient toujours la base de ce qui est prévu.

Ma question pour vous, madame la ministre, est la suivante: aimeriez-vous profiter de l'occasion pour vous excuser auprès des pêcheurs, de leurs familles et des collectivités côtières et reconnaître que, oui, le gouvernement prévoit fermer des zones de pêche le long de la côte de la Colombie-Britannique?

L'hon. Joanne Thompson: Je vais vous répéter ce que j'ai dit la dernière fois que je suis venue ici. Je crois que nous pouvons faire les deux. Nous pouvons favoriser la conservation à long terme et, en même...

Aaron Gunn: Qu'entendez-vous par « faire les deux »?

L'hon. Joanne Thompson: ... temps — si vous me permettez de terminer —, soutenir les pêches. Nous pouvons faire les deux dans les zones de protection marine et je veillerai à ce que ce soit le cas.

Aaron Gunn: Je comprends votre argument selon lequel il n'y a pas de compromis à faire. Je ne suis évidemment pas d'accord avec vous. J'essaie d'obtenir une réponse officielle, car nous avons eu droit à des réponses évasives et à des esquives sur ces questions. Le ministère prévoit-il fermer certaines zones de la côte de la Colombie-Britannique à la pêche, oui ou non, et tenez-vous compte du fait que les fermetures d'aires marines ont des répercussions économiques bien réelles?

L'hon. Joanne Thompson: Je vous répondrai que, comme je viens de le dire, les zones de protection marine nous permettent à la fois de favoriser la conservation à long terme pour la prochaine génération et de maintenir les activités de pêche. Nous pouvons faire les deux et il est important que ce soit le cas.

Puisque je ne peux pas en dire plus, je ne répondrai pas à l'autre question.

Aaron Gunn: Vous ne pouvez pas répondre par oui ou non... parce que Kathy Graham nous a dit...

L'hon. Joanne Thompson: C'est une question d'équilibre, monsieur. Nous pouvons faire les deux.

Aaron Gunn: D'accord, très bien, mais je vous pose des questions simples auxquelles il suffit de répondre par oui ou non afin que nous puissions avoir une idée générale de la situation.

Oui ou non, le ministère prévoit-il fermer certaines zones de pêche au large des côtes de la Colombie-Britannique dans le cadre du plan relatif aux zones de protection marine?

L'hon. Joanne Thompson: Les fonctionnaires comparaitront au cours de la prochaine heure. Vous pourrez donc leur poser la question.

Aaron Gunn: N'envisagez-vous pas de fermer des zones?

L'hon. Joanne Thompson: Je vous dirai que je crois que nous pouvons faire les deux dans les zones de protection marine. Nous pouvons soutenir le secteur de la pêche, car c'est un moteur économique...

Aaron Gunn: Envisagez-vous des fermetures, oui ou non?

L'hon. Joanne Thompson: Je peux répondre à ce à quoi je peux répondre.

Aaron Gunn: C'est ce qui caractérise les zones de protection marine. Elles entraînent des fermetures. Il ne s'agit pas d'endroits où l'on pratique la motomarine ou le ski nautique.

L'hon. Joanne Thompson: Vous pourrez poser la question aux fonctionnaires pendant la deuxième partie de la réunion.

Aaron Gunn: Qu'est-ce que c'est? Ce sont forcément des fermetures.

L'hon. Joanne Thompson: Nous devons garantir la durabilité de la conservation afin que la prochaine génération puisse elle aussi pratiquer la pêche.

Aaron Gunn: Je comprends tout cela. J'essaie simplement d'obtenir un oui ou un non de votre part.

L'hon. Joanne Thompson: C'est notre rôle en tant que membres de collectivités côtières.

Vous essayez de débattre d'une réponse et je vous dis que nous pouvons faire les deux.

Aaron Gunn: J'essaie simplement de connaître la vérité.

L'hon. Joanne Thompson: Au-delà de cela...

Aaron Gunn: Vous pouvez faire les deux quoi? Vous pouvez fermer des zones?

L'hon. Joanne Thompson: Nous pouvons permettre les activités de pêche tout en assurant la durabilité.

Aaron Gunn: Envisagez-vous de fermer des zones à la pêche sur la côte de la Colombie-Britannique?

L'hon. Joanne Thompson: Nous pouvons trouver un équilibre.

Aaron Gunn: De quel équilibre parlez-vous? S'agit-il de fermer des zones tout en...

La création de zones de protection marine vise à restreindre l'accès à divers types de pêche à différents endroits. Est-ce que vous convenez que c'est là l'objectif des zones de protection marine?

L'hon. Joanne Thompson: Nous pouvons tourner en rond sur le sujet pendant tout le temps qu'il me reste aujourd'hui, mais ma réponse sera exactement la même.

Aaron Gunn: Utilisez-vous toujours le deuxième scénario provisoire comme base pour le cadre de planification des zones de pro-

tection marine, comme l'a indiqué votre directrice générale, Kathy Graham?

L'hon. Joanne Thompson: Vous pourrez poser ces questions aux fonctionnaires au cours de la prochaine heure. Je répondrai de la même manière. Nous devons trouver un équilibre. Nous devons favoriser la conservation à long terme et soutenir...

Aaron Gunn: Envisagez-vous d'adopter le cadre de l'ONU, qui propose de protéger 30 % de la planète d'ici 2030, sans interdire aucun type de pêche dans aucune zone?

L'hon. Joanne Thompson: Je crois qu'il nous faut assurer un équilibre.

Aaron Gunn: Vous éludez la question. Je pose une question très simple.

L'hon. Joanne Thompson: J'y réponds à titre de ministre des Pêches.

Aaron Gunn: Non, vous ne répondez pas à la question, madame la ministre.

● (1150)

L'hon. Joanne Thompson: Nous pouvons faire les deux.

Aaron Gunn: Vous ne répondez pas à la question.

Vous pouvez dire que vous allez fermer certaines zones de pêche et que vous croyez que c'est dans l'intérêt du Canada, mais vous ne pouvez pas rester ici sans dire la vérité aux gens ou aux pêcheurs. Pourquoi n'admettez-vous pas simplement, officiellement, que vous prévoyez fermer ces zones à la pêche?

L'hon. Joanne Thompson: Vous ne voulez pas entendre ce que je dis. Nous pouvons...

Aaron Gunn: Vous éludez la question et vous essayez d'éviter d'admettre officiellement ce que tout le monde sait, c'est-à-dire que de vastes fermetures vont avoir lieu sur la côte de la Colombie-Britannique au cours des prochaines années si vous voulez respecter l'objectif de 30 % d'ici 2030 de l'ONU.

L'hon. Joanne Thompson: Dans une zone de protection marine, nous pouvons respecter la pêche tout en protégeant et en préservant les ressources pour la prochaine génération. C'est une question d'équilibre et je crois en des approches équilibrées.

Aaron Gunn: N'y aura-t-il aucun pêcheur qui perdra l'accès à des zones de pêches? L'accès aux crevettes sur la côte centrale ne sera-t-il pas réduit de 30 %, comme le prévoit le deuxième scénario provisoire du MPO?

L'hon. Joanne Thompson: Nous devons rester à la table. Nous devons toujours rester en communication et nous pouvons adopter des approches équilibrées.

Aaron Gunn: Vous ne répondez pas à la question. Les pêcheurs du pays méritent de connaître la vérité. Dites-leur franchement ce que le gouvernement prévoit faire. Si vous ne le savez pas, dites-le.

L'hon. Joanne Thompson: Nous procéderons en adoptant des approches équilibrées.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gunn.

Nous passons maintenant à M. Connors, qui dispose de cinq minutes.

Paul Connors (Avalon, Lib.): Merci, madame la ministre.

Merci aux fonctionnaires de leur présence.

Ma première question porte sur l'utilisation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques.

Dans le cadre des réductions de 15 %, le MPO indique qu'il « utilisera l'intelligence artificielle et d'autres outils numériques pour moderniser le système de gestion des pêches du Canada. »

Pouvez-vous préciser quel type d'intelligence artificielle et quels outils numériques seront utilisés et comment ils le seront?

L'hon. Joanne Thompson: Merci. C'est une bonne question.

Par exemple, les journaux de bord électroniques que nous voyons sur l'eau, qui nous aident vraiment à comprendre des choses en ce qui concerne les données scientifiques et la gestion des captures, constituent une forme d'outil numérique. C'est extrêmement important lorsque l'on comprend que les marchés évoluent et que nous devons axer nos efforts sur la diversification. Disposer des données des pêcheurs nous permet de comprendre ce qu'ils observent et c'est nécessaire, car ils possèdent des connaissances extrêmement importantes. Les journaux de bord électroniques nous aident à le voir en temps réel. Ils contribuent aux connaissances scientifiques et nous aident à renforcer notre capacité à diversifier l'accès aux marchés.

Paul Connors: Pour ce qui est de ma deuxième question, j'aimerais savoir si vous avez entendu des pêcheurs exprimer des inquiétudes concernant l'arrivée d'équipements numériques dotés d'intelligence artificielle. L'année dernière, lorsque les équipements ont été mis en place à Terre-Neuve, certains pêcheurs de homard ont dit qu'ils étaient préoccupés par le fait de devoir utiliser des journaux de bord électroniques.

L'hon. Joanne Thompson: Le changement est toujours difficile. Je me suis rendue sur plusieurs quais et j'ai eu des échanges avec des gens directement. Des fonctionnaires étaient également présents.

Chaque année, nous apprenons comment améliorer nos processus pour l'avenir. Je sais également que la préparation des technologies a posé quelques difficultés. Encore une fois, cela fait partie de ce que nous apprenons d'une année à l'autre. Les technologies évoluent rapidement. Je suis certaine que nous serons prêts pour la saison. Ce n'était pas à Terre-Neuve-et-Labrador, mais dans certaines régions du Canada atlantique. Il est important d'avoir accès aux données qui alimentent la science, qui nous permettent de disposer de l'information dont nous avons besoin pour améliorer les choses sur le plan de la diversification des marchés et du prix que les pêcheurs et l'industrie obtiennent pour nos produits. Nous savons que nous avons un produit de calibre mondial. On me l'a répété à maintes reprises à Boston. La certification nous assure que les pêcheurs et l'industrie obtiennent le meilleur prix pour un produit de calibre mondial. C'est une question de gestion des pêches et de contribution à la science. C'est quelque chose de positif, mais nous continuerons à travailler avec les pêcheurs afin qu'ils puissent utiliser les technologies d'une manière qui soit avantageuse pour toutes les parties concernées.

Paul Connors: Madame la ministre, je voudrais également vous donner l'occasion de nous dire où nous en sommes en ce qui concerne la pêche récréative et de subsistance à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons mené le sondage et de nombreux pêcheurs récréatifs attendent avec impatience d'en connaître les résultats.

L'hon. Joanne Thompson: Merci. Je suis vraiment ravie du taux de participation au sondage. Dix mille personnes y ont répondu, ce qui est vraiment considérable. Quatre-vingt-quinze pour cent d'entre elles venaient de Terre-Neuve-et-Labrador et 96 % avaient

pratiqué la pêche plus de deux fois. Les renseignements recueillis sont très utiles. Nous sommes encore en train d'analyser les données. Les résultats seront publiés avant l'ouverture de la saison. Je tiens simplement à rassurer toutes les personnes touchées: les renseignements que nous avons reçus nous aideront à prendre des décisions pour la suite.

• (1155)

Paul Connors: Des pêcheurs récréatifs de ma région m'ont dit qu'ils aimeraient être informés le plus tôt possible. Je vous invite instamment à diffuser l'information le plus rapidement possible.

Madame la ministre, vous avez parlé de votre visite à la foire alimentaire de Boston. Je sais que vous collaborez avec d'autres ministères pour ouvrir des marchés partout dans le monde. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la manière dont les choses se déroulent et sur les nouveaux marchés qui s'ouvriront?

L'hon. Joanne Thompson: Je peux vous le dire très clairement: il m'a semblé évident que le monde entier veut les produits de la mer du Canada. Notre industrie est durable. La pêche est pratiquée de manière éthique et la demande pour nos produits est forte. Il nous appartient à tous de travailler ensemble pour nous assurer que nous avons les certifications que bon nombre de ces nouveaux marchés exigent. Elles nous permettront d'obtenir les meilleurs prix pour l'industrie et pour les pêcheurs. Je suis optimiste quant aux débouchés sur les marchés étrangers. Nous continuerons à veiller à ce que les marchés auxquels nous avons accès restent ouverts, mais il est également prudent de notre part de poursuivre nos efforts de diversification.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Connors.

Je regarde l'heure.

Mel Arnold: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Allez-y, monsieur Arnold.

Mel Arnold: Il est préoccupant que la ministre ait déclaré à plusieurs reprises qu'elle ne pouvait pas répondre aux questions, alors que c'est précisément la raison pour laquelle elle est ici. Les fonctions parlementaires reposent sur des conventions fondamentales, dont le principe de responsabilité ministérielle.

Monsieur le président, je vous demanderais de rappeler à la ministre son devoir de respecter le principe de responsabilité ministérielle...

Robert Morrissey: Monsieur le président, je ne suis pas sûr qu'il s'agisse d'un rappel au Règlement.

Mel Arnold: La ministre a déclaré qu'il n'y aurait pas de compressions dans la science, mais le responsable du programme de géonomie à Nanaimo a été informé que son poste serait...

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Monsieur le président, il s'agit d'un débat. Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Le président: Monsieur Arnold, je comprends, mais ce n'est pas un rappel au Règlement.

Nous aimerions pouvoir poser encore quelques questions. Il y aura un bref tour supplémentaire. Je vais accorder trois minutes à chacun. Nous allons prendre un peu de retard.

Clifford... Monsieur Small, la parole est à vous pour trois minutes.

Clifford Small: Monsieur le président, nous nous appelons par nos prénoms.

La question que je veux poser à la ministre porte sur l'élimination des relevés de pêche sentinelle de la morue cette année en raison des réductions budgétaires. Les relevés de pêche sentinelle de la morue à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec, qui ont permis de comprendre l'état d'avancement des processus de reconstitution au fil des ans, ont été complètement abandonnés. C'est compréhensible de le faire pour la côte du Labrador, la côte nord-est et la côte est de Terre-Neuve, où les stocks se trouvent pour l'essentiel dans la zone saine. Cependant, les stocks de morue qui sont sur les côtes sud et ouest de Terre-Neuve, dans la zone 4R du Labrador et dans la zone 4RST au Québec et dans les Maritimes se situent en dessous de la zone de prudence.

Pourquoi éliminer un outil sur lequel on s'est appuyé et qui s'est avéré, au fil du temps, d'une grande utilité pour connaître l'état de santé des stocks? Pourquoi l'abandonne-t-on dans des zones où les stocks se situent en dessous de la zone de prudence?

L'hon. Joanne Thompson: C'est intéressant. Je vous remercie de souligner que l'état de santé des stocks de morue varie d'une région à l'autre de la province, car cet aspect n'a pas été pris en compte dans un récent projet de loi d'initiative parlementaire.

Nous avons à cœur de nous appuyer sur des données scientifiques fiables. Il est tout à fait normal que nos méthodes de collecte de données évoluent à mesure que les outils scientifiques à notre disposition se modernisent. Toutefois, il ne s'agit en aucun cas d'un recul par rapport à une gestion fondée sur des données scientifiques solides.

Clifford Small: S'il n'y a pas de pêche commerciale, s'il n'y a pas de pêche sentinelle, si la pratique de la pêche récréative est limitée aux fins de semaine seulement, et si nous devons nous fier aux données scientifiques du MPO — qui se sont révélées quelque peu douteuses au fil des ans —, comment pourrions-nous jamais obtenir une image précise de ce qui se passe dans les eaux pour l'industrie de la pêche?

L'hon. Joanne Thompson: Aucune décision n'a été prise concernant la pêche récréative, comme vous le savez. Je l'ai mentionné il y a un instant.

• (1200)

Clifford Small: Pourquoi éliminer le programme des pêches sentinelles dans des zones où il est nécessaire?

L'hon. Joanne Thompson: Il est essentiel de disposer de données scientifiques fiables pour les pêches. Rien ne change à cet égard. Les méthodes que nous utilisons pour recueillir des données évoluent en fonction de la modernisation des systèmes.

Clifford Small: Elles deviennent moins fiables. Vous venez de dire que vous avez besoin de données scientifiques fiables, mais vous les rendez moins fiables.

L'hon. Joanne Thompson: Je peux vous assurer que les données scientifiques relatives à la morue sont fiables et qu'elles le demeureront.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Small.

Nous allons conclure avec M. Morrissey, qui dispose de trois minutes.

Robert Morrissey: Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, je vais vous donner le temps de répondre à mes questions.

Une crise frappe actuellement l'industrie ostréicole de l'Île-du-Prince-Édouard. Tout porte à croire qu'elle va s'étendre aux provinces voisines. C'est une industrie qui comptera fortement sur le Fonds des pêches de l'Atlantique. C'est là un exemple de programme de soutien pour la suite. Je sais que vous y travaillez activement.

Pourriez-vous répondre brièvement, s'il vous plaît? C'est que je voudrais ensuite poser une question à M. MacKinnon? Nous n'avons pas souvent l'occasion d'accueillir le président de l'ACIA devant le Comité.

Comment le ministère se prépare-t-il à soutenir cette industrie vitale? Nous devrions tous être convaincus qu'il y aura un avenir si nous prenons les bonnes mesures.

L'hon. Joanne Thompson: J'ai rencontré des acteurs de l'industrie et des pêcheurs. Je sais à quel point la situation est difficile. La dernière version du Fonds des pêches de l'Atlantique ne constitue pas une simple continuation de ce qui s'est passé au cours des cinq dernières années, entre autres. Il faut regarder la situation actuelle, par exemple. La situation de l'industrie ostréicole illustre bien pourquoi c'est si important. Les circonstances changent, les marchés changent et l'état des stocks évolue. Nous devons veiller à ce qu'il y ait des fonds et des mesures de soutien en place pour répondre aux préoccupations de l'industrie et des pêcheurs.

En toute honnêteté, oui, la situation de l'industrie ostréicole illustre bien le travail qu'il nous faut accomplir pour aider l'industrie à se remettre de la situation actuelle et comprendre pourquoi on en est arrivé là. La recherche est un outil important, mais nous travaillerons avec eux.

Robert Morrissey: Merci. Je vous suis reconnaissant de votre soutien.

À cet égard, le volet scientifique jouera un rôle essentiel. Il y a un avenir. Des régions à l'extérieur de l'Île-du-Prince-Édouard ont démontré que ce secteur peut connaître un regain et prospérer, mais nous devons nous appuyer en grande partie sur la science pour y parvenir.

Monsieur MacKinnon, pouvez-vous informer le Comité de l'état d'avancement des analyses approfondies qui ont été menées par l'ACIA au sujet de la possibilité d'importer des naissains d'huîtres à l'Île-du-Prince-Édouard?

Paul MacKinnon (sous-ministre, ministère des Pêches et des Océans): Monsieur le président, je vais dire quelques mots sur la question même si je ne suis pas officiellement avec l'ACIA en ce moment.

Robert Morrissey: Oh, d'accord.

Paul MacKinnon: Nous travaillons en étroite collaboration avec l'industrie à l'Île-du-Prince-Édouard, notamment avec Atlantic Aqua Farms et Onda, comme vous le savez peut-être.

L'ACIA mène actuellement une évaluation scientifique des risques...

Robert Morrissey: Vous [*Inaudible*] répondez donc pour le ministère des Pêches et des Océans. C'est bien. Allez-y.

Paul MacKinnon: Je vais simplement résumer la situation.

L'évaluation scientifique des risques menée par l'ACIA devrait être terminée très bientôt. Je pense que vous verrez les résultats de ce travail d'ici très peu de temps.

Robert Morrissey: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Morrissey.

Cela met fin à la discussion avec notre premier groupe de témoins. Je tiens à remercier la ministre, ainsi que les fonctionnaires du ministère, d'avoir pris le temps de comparaître devant le Comité.

Je vais suspendre la séance pendant quelques minutes pour permettre à la ministre de partir. Nous poursuivrons ensuite avec les questions aux fonctionnaires pendant la deuxième heure.

• (1200)

(Pause)

• (1205)

Le président: La séance reprend.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos nouveaux témoins. Nous accueillons Joanne Garrah, sous-ministre adjointe, Sciences des écosystèmes et des océans; Jennifer Saxe, sous-ministre adjointe, Écosystèmes aquatiques; Peter Lambertucci — c'est un plaisir de vous revoir —, chef national de l'application de la loi; et Mark Waddell, directeur général, Gestion des ressources halieutiques.

Avant de poursuivre, j'aimerais informer les membres du Comité que nous voterons sur le budget principal des dépenses avant de terminer aujourd'hui.

Nous allons reprendre où nous nous étions arrêtés.

[Français]

Madame Gill, vous étiez la prochaine sur la liste. Vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie aussi tous les témoins présents.

Tout à l'heure, la ministre a mentionné qu'il n'y avait pas de compressions à l'Institut Maurice-Lamontagne, qu'il n'y avait pas de compressions dans la science, mais on sait qu'un climat assez difficile règne présentement à cet institut. C'est rapporté dans tous les médias, notamment les médias régionaux. On sait que des emplois ont déjà été supprimés.

Je me demandais si vous pouviez nous parler le plus précisément possible des compressions qu'il y aura à l'Institut Maurice-Lamontagne. Si ce n'est pas possible en ce moment, vous pourrez le faire par écrit. Vingt emplois seraient abolis; c'est le nombre évoqué présentement. Selon moi, supprimer des emplois de scientifiques, c'est faire des compressions dans la science. Êtes-vous d'accord sur cette assertion?

Niall O'Dea (sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques, ministère des Pêches et des Océans): Merci de la question.

Pour revenir sur ce qu'a dit la ministre, je dirais que l'idée est que nous continuons notre investissement robuste dans la science. Les méthodes utilisées pour faire des recherches scientifiques peuvent changer de temps en temps, tout comme le personnel dont on a besoin.

• (1210)

Marilène Gill: Est-ce que ça veut dire que supprimer des postes de scientifiques est une façon d'améliorer les choses? Vous dites que vous améliorez et modernisez vos façons de faire. Est-ce que supprimer des emplois est une façon de moderniser et d'améliorer les choses?

Niall O'Dea: De temps en temps, il faut redéployer les talents qu'on a pour faire les choses différemment.

Je peux me tourner vers ma collègue afin qu'elle vous renseigne un peu plus sur la méthode que nous utilisons pour nos investissements dans la science.

Marilène Gill: En fait, ma question ne concernait que les ressources humaines, étant donné qu'il y a eu 20 postes supprimés. Je ne voudrais pas recevoir les mêmes réponses que celles données par la ministre quant aux investissements dans la science.

Vous avez dit qu'il fallait redéployer les ressources humaines. Est-ce que ça veut dire que les personnes qui n'ont plus leur emploi sont déployées ailleurs? C'est ce que veut dire « redéployer ». Est-ce que ces ressources humaines sont parties à d'autres endroits?

Je ne le sais pas. C'est vous qui venez d'en parler. Je ne m'attendais pas à poser cette question.

Joanne Garrah (Sous-ministre adjointe, Sciences des écosystèmes et des océans, ministère des Pêches et des Océans): Merci de votre question.

[Traduction]

Je peux aborder plusieurs points. Le ministère nous a effectivement demandé d'examiner nos dépenses dans le cadre de l'exercice de réduction des dépenses du gouvernement. Cela concernait toutes les activités du ministère, ainsi que l'Institut Maurice-Lamontagne.

Je peux vous assurer, comme l'a fait la ministre, que la science reste un élément essentiel et incontournable pour le ministère. Nous avons accordé une grande attention à la façon dont nous avons procédé aux compressions budgétaires, en particulier celles touchant au volet scientifique. En général, nous avons ciblé ces compressions en tentant de trouver soit des possibilités de moderniser notre travail, soit de mettre fin à des activités ou de les réduire lorsque nous estimions qu'un programme avait atteint ses objectifs ou qu'il y avait d'autres sources de données à sa disposition. Cela s'est appliqué à cette installation, comme à d'autres.

Dans certains cas, cela signifiait simplement que nous éliminions progressivement certaines activités, ce qui a eu des répercussions sur le personnel. Dans d'autres cas, cela nous a permis de réaffecter le personnel aux priorités du ministère. Dans certains cas, cela signifie qu'ils ont été affectés à d'autres activités dans le cadre de leurs fonctions.

[Français]

Marilène Gill: Est-ce que ce serait possible d'avoir par écrit les tenants et aboutissants...

Le président: Je suis désolé, madame Gill. Votre temps de parole est écoulé.

Marilène Gill: Je vais y revenir tout à l'heure.

Merci, monsieur le président.

Le président: Je sais que le temps file très vite, mais vous aurez une autre occasion de poser des questions.

[Traduction]

La parole est maintenant à M. Arnold. Il a cinq minutes.

Mel Arnold: Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie les fonctionnaires d'être ici.

Vous êtes assez nombreux ce matin.

J'ai été consterné par l'incapacité de la ministre de répondre aux questions qui lui ont été posées ce matin. Elle a répété à maintes reprises qu'il n'y aurait pas de compressions dans le volet scientifique, mais nous voyons pourtant des compressions importantes dans les programmes scientifiques, dans les programmes de restauration de l'habitat et dans le Programme de mise en valeur des salmonidés.

Comment la ministre peut-elle affirmer qu'il n'y aura pas de compressions budgétaires dans le volet scientifique lorsque nous pouvons voir toutes ces compressions à différents niveaux du ministère?

Niall O'Dea: J'aimerais expliquer ce qui se trouve dans le budget principal des dépenses, qui est bien sûr le sujet de notre discussion aujourd'hui.

Il y a des variations dans les dépenses d'un budget principal des dépenses à l'autre et elles se reflètent dans les questions dont le Comité est saisi aujourd'hui. Un certain nombre de nos programmes scientifiques reçoivent des investissements importants dans le cadre de divers programmes temporaires, ce qui peut se traduire par des décisions tant dans le budget principal que dans le budget supplémentaire des dépenses tout au long de l'année. Les différences d'un budget principal des dépenses à l'autre ne reflètent pas nécessairement l'ensemble des décisions relatives aux investissements scientifiques qui seront effectués au cours du prochain exercice.

Mel Arnold: Il s'agissait de programmes temporaires, mais le laboratoire de génomique n'était pas un programme temporaire. Est-ce exact?

Niall O'Dea: Le laboratoire de génomique existe depuis un certain temps. Je peux l'affirmer.

Mel Arnold: La ministre a dit qu'il n'y aurait pas de compressions dans le volet scientifique, mais la responsable du programme de génomique au laboratoire de Nanaimo a reçu un préavis de licenciement. En quoi ne s'agit-il pas d'une compression budgétaire dans le volet scientifique? Veuillez me l'expliquer, ainsi qu'aux Canadiens qui aimeraient comprendre.

Joanne Garrah: Je comprends tout à fait que cela soulève des préoccupations, compte tenu de l'importance de la recherche scientifique pour le portefeuille et le ministère.

Je dirais que la déclaration de la ministre est correcte, car la science demeure un élément essentiel du ministère. Nous avons dû prendre des décisions sur la façon d'organiser les ressources scientifiques dans le cadre du programme. Dans certaines circonstances, cela signifie que nous devons réorienter des activités en fonction des priorités.

• (1215)

Mel Arnold: Vous n'expliquez pas pourquoi le poste de la responsable de ce programme très important a été éliminé. Il s'agit d'une compression budgétaire dans le volet scientifique. Si le poste de responsable du programme est supprimé, veuillez nous expliquer en quoi il ne s'agit pas d'une compression budgétaire.

Joanne Garrah: Je vais apporter quelques précisions.

Tout d'abord, je ne vais pas parler de la situation d'une personne en particulier. Ce sont des décisions très personnelles qui ont un impact considérable sur nos employés, et ce n'est pas le cadre approprié pour communiquer ces renseignements.

En général, comme c'est toujours le cas dans le cadre du programme, nous devons faire de notre mieux pour aligner nos ressources sur les principales priorités du gouvernement. Dans certains

cas, cela signifie que nous mettons fin à certaines activités pour concentrer nos ressources sur les priorités du secteur.

Mel Arnold: J'aimerais vous poser une question à laquelle la ministre a dit que vous pourriez répondre.

Menez-vous une analyse comparative entre les nouvelles méthodes de surveillance et les méthodes établies qui sont en place depuis des décennies, afin de vous assurer de la fiabilité des nouvelles méthodes de surveillance?

Joanne Garrah: Je vais soulever deux ou trois points.

Je dirai d'emblée que nous utilisons une variété de techniques différentes pour collecter des renseignements à l'appui des évaluations scientifiques. La surveillance est un élément important des évaluations scientifiques, et cela ne changera pas, mais elle prendra de nombreuses formes différentes au sein du ministère.

Je n'ai pas les données précises auxquelles vous faites référence, et il m'est donc difficile de répondre à cette question.

Mel Arnold: Je vais vous donner des données précises.

Vous avez effectué des compressions dans la surveillance des cours d'eau parce que vous allez utiliser de nouveaux systèmes d'intelligence artificielle. C'est ce qu'on nous a dit. A-t-on mené des analyses comparatives entre ces deux programmes?

Nous avons également entendu parler du secteur de la pêche de la crevette au chalut sur la côte Ouest. Les membres de l'équipage du bateau de pêche expérimentale affrété par le MPO refusent d'adapter leur filet de prises à un filet qui fonctionnerait. En effet, on leur a dit qu'ils ne pouvaient pas l'utiliser parce que ce n'est pas la méthode utilisée depuis 30 ans et ils n'ont reçu aucune analyse comparative à cet égard.

A-t-on mené une analyse comparative entre les nouveaux programmes proposés et les programmes existants? C'est une question simple. A-t-on mené une telle analyse?

Joanne Garrah: Oui.

Mel Arnold: Si ce n'est pas le cas, vous pourriez envoyer une réponse écrite au Comité.

Joanne Garrah: Je vais revenir à votre question précédente au sujet de la surveillance. La surveillance est...

Mel Arnold: Non, en ce moment, je vous demande si une analyse comparative a été effectuée. Si vous ne pouvez pas répondre maintenant, veuillez nous le dire et envoyer la réponse par écrit plus tard.

Le président: Pouvez-vous fournir une réponse courte? Le temps imparti est écoulé.

Joanne Garrah: La surveillance est un élément important du programme, et elle le restera. Il m'est difficile de répondre sans avoir les données nécessaires à ma disposition, mais dans le cours normal de nos activités scientifiques, nous évaluons nos méthodes de travail et nous vérifions s'il existe des méthodes plus modernes pour mener ces activités.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Arnold.

La parole est maintenant à M. Morrissey. Il a cinq minutes.

Robert Morrissey: Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse à quiconque souhaite y répondre.

Dans quelle mesure le ministère a-t-il évolué au fil des ans lorsqu'on ne tient pas compte de la Garde côtière canadienne, qui a été retirée du ministère? Le budget global devrait avoir considérablement diminué puisque la Garde côtière a été transférée au ministère de la Défense nationale. En excluant la Garde côtière, comment le budget du ministère a-t-il évolué au fil des ans?

Niall O'Dea: J'aimerais demander à mon collègue, le dirigeant principal des finances, de répondre à cette question. C'est un calcul rapide, compte tenu de la part importante du ministère que représentait la Garde côtière.

Monsieur Amyot, pourriez-vous fournir les renseignements nécessaires?

Patrick Amyot (dirigeant principal des finances, ministère des Pêches et des Océans): Je vous remercie de la question.

Je suis dirigeant principal des finances au ministère depuis peu de temps, et nous parlons de données historiques. Je sais que les montants ont augmenté. Le ministère des Pêches et des Océans a connu une croissance, si l'on exclut la Garde côtière canadienne, mais il faudrait que je vous fournisse certains renseignements...

Robert Morrissey: C'est bien. Pourriez-vous les fournir au Comité? J'aimerais savoir comment le budget du ministère, en excluant la Garde côtière canadienne, a évolué au cours des 10 ou 11 dernières années. Je vous remercie.

J'aimerais maintenant poser quelques questions au chef national de l'application de la loi, M. Lambertucci.

Monsieur, vous êtes en poste depuis un peu moins d'un an. Est-ce exact?

• (1220)

Peter Lambertucci (chef national de l'application de la loi, ministère des Pêches et des Océans): Cela a fait un an le 17 février.

Robert Morrissey: Félicitations.

Peter Lambertucci: Je vous remercie.

Robert Morrissey: Maintenant que vous êtes en poste depuis un an, quel est, selon vous, le plus grand défi auquel fait face la Direction générale de la conservation et de la protection du ministère des Pêches et des Océans?

Peter Lambertucci: Elle fait face à plusieurs défis. Le fait que tout le monde veuille que nous soyons partout — c'est le gain-pain de beaucoup de gens — représente certainement un défi. Nous établissons des priorités fondées en grande partie sur le renseignement et les données pour nous permettre d'être au bon endroit au bon moment, et nous sommes en mesure de travailler dans le respect de ces limites.

Robert Morrissey: Pourriez-vous dire au Comité comment vous envisageriez...? Le monde évolue rapidement dans le contexte du renseignement et des données. Nous pouvons le constater dans les zones de conflit, et certaines technologies pourraient être adaptées pour les régions où des mesures de surveillance et de protection sont nécessaires. Considérez-vous que cela permettra au ministère d'assurer une surveillance plus efficace aux fins de protection sans générer des coûts exorbitants?

Peter Lambertucci: La Direction générale de la conservation et de la protection a amorcé une transformation numérique et opérationnelle pour réaliser des économies et optimiser les ressources à sa disposition. Pour revenir à ce que vous disiez au sujet de la nu-

mérisation, c'est l'un des outils habilitants dans lesquels nous investissons. Nous avons une stratégie triennale très précise visant des investissements dans des outils numériques qui amélioreront la sécurité des agents tout en permettant de réaliser des économies en passant d'un système papier à forte intensité de main-d'œuvre aux outils numériques nécessaires pour nous permettre de déployer des effectifs supplémentaires sur le terrain et des bateaux en mer. Il y aura notamment des drones, des caméras corporelles et des systèmes de surveillance des navires, ce qui renforcera nos réseaux.

Robert Morrissey: Vous avez raison de dire que tout le monde veut voir un agent lorsque les choses sont faites correctement. C'est le contraire dans d'autres circonstances, mais il est extrêmement important que les agents qui protègent les ressources du pays se sentent en sécurité. Ils ne peuvent faire leur travail que lorsqu'ils se sentent en sécurité.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont le ministère s'assure non seulement d'avoir les effectifs nécessaires, mais aussi de garantir leur sécurité et leur protection sur le terrain?

Peter Lambertucci: Je vous remercie d'avoir posé cette question.

La sécurité des agents est la priorité absolue, quelle que soit la situation à laquelle nous sommes confrontés. Nous avons mis en œuvre un certain nombre d'outils à cette fin. Au départ, il y a la formation de 19 semaines que reçoivent les agents à l'Académie de police de l'Atlantique. De plus, nous avons mis en place des outils qui visent expressément à assurer la sécurité des agents, par exemple les gilets pare-balles rigides et les caméras corporelles. Des drones peuvent être utilisés pour assurer la sécurité des agents en effectuant un triage et une reconnaissance des lieux. Nous avons également investi dans un module de gestion de l'apprentissage, afin de fournir à nos agents des lignes directrices et des politiques utiles et détaillées dans le cadre d'une formation continue. Ils accèdent à ce module pour recevoir une formation en milieu de travail sur les procédures opérationnelles normalisées et les mesures de protection. Tous ces outils sont mis en œuvre par l'entremise d'un seul forfait numérique.

Robert Morrissey: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Morrissey.

C'est ce qui met fin à notre troisième série de questions.

Nous entamons notre quatrième série de questions avec M. Gunn. Il a cinq minutes.

Aaron Gunn: Je vous remercie, monsieur le président.

La première fois que j'ai discuté avec la ministre, c'était il y a près de neuf mois, si je ne me trompe pas. Je lui ai posé une question sur la vague transition que le gouvernement promettait d'imposer à l'industrie de la salmoniculture de la Colombie-Britannique, car les détails à ce sujet étaient inconnus et obscurs. Elle avait répondu à ce moment-là qu'une décision qui pourrait offrir une certaine certitude serait bientôt prise. Nous sommes presque en avril, et il n'y a toujours ni décision ni certitude. Des travailleurs sont mis à pied, des décisions en matière d'investissement sont reportées, et les personnes qui dépendent de l'industrie pour nourrir leur famille et rembourser leur prêt hypothécaire sont très inquiètes de ce que l'avenir leur réserve.

Quand connaissons-nous les détails de cette soi-disant transition, et quelles garanties pouvez-vous donner à ceux qui travaillent actuellement dans ce secteur?

Jennifer Saxe (sous-ministre adjointe, Écosystèmes aquatiques, ministère des Pêches et des Océans): Je vous remercie de votre question.

Les principaux points à retenir aujourd'hui sont que des travaux interministériels ont été menés et, comme la ministre l'a déjà mentionné, qu'un groupe de travail interministériel a été mis sur pied. Ce groupe a organisé plus de 120 séances de consultation approfondie avec des pêcheurs, des intervenants de l'industrie, des parties prenantes...

• (1225)

Aaron Gunn: Un calendrier a-t-il été établi?

Jennifer Saxe: Ces consultations ont eu lieu au cours de la dernière année. Nous avons entendu parler des répercussions potentielles sur l'aquaculture. Nous avons tenté de mieux comprendre ce que les travailleurs des Premières Nations...

Aaron Gunn: N'y a-t-il toujours pas de calendrier pour la prise d'une décision?

Jennifer Saxe: L'analyse se poursuit.

Aaron Gunn: Pouvez-vous garantir que les exploitations seront autorisées à poursuivre leurs activités après 2029?

Jennifer Saxe: L'analyse découlant de ces séances de consultation se poursuit.

Aaron Gunn: D'accord. Je vous remercie de votre franchise.

J'ai une deuxième question. En Colombie-Britannique, comme vous le savez tous, j'en suis sûr, le saumon a une valeur culturelle, environnementale et économique très importante pour les Premières Nations et pour les pêcheurs récréatifs et commerciaux. Les écloseries, de tailles diverses, tout le long de la côte, jouent un rôle essentiel dans la reconstitution et la préservation de ces stocks de saumon. Bon nombre de ces écloseries dépendent autant des bénévoles que des contributions tant privées que publiques, qui demeurent limitées. Par exemple, la Powell River Salmon Society est l'une des écloseries les plus productives de la côte, même si le financement fédéral n'a pas augmenté depuis plus de 40 ans.

J'apprends aujourd'hui que les fonctionnaires du MPO leur disent que leur financement très limité, mais essentiel, est menacé en raison des compressions importantes qui s'en viennent au ministère.

J'ai récemment écrit à la ministre à ce sujet, qui m'a gentiment répondu, mais qui, visiblement, ne s'est pas engagée à maintenir le financement des écloseries comme celle de Powell River.

Les écloseries qui ont si bien servi le saumon sauvage en milieu naturel et les collectivités, et qui ont donné de si bons résultats, doivent-elles s'attendre à des compressions dans le prochain budget? Si oui, quelle sera l'ampleur de ces compressions?

Niall O'Dea: Comme je l'ai dit en réponse à une question précédente, des programmes ont pendant longtemps reçu du financement dans le cadre de programmes temporaires, ce qui se reflète dans une série de postes dans le budget principal des dépenses... Dans certains cas, les décisions n'ont pas encore été prises; elles le seront plus tard et, le cas échéant, figureront dans le prochain budget des dépenses.

Aaron Gunn: À votre connaissance, aucune décision n'a été prise en ce qui concerne le financement des différentes écloseries.

Niall O'Dea: À ma connaissance, non.

Aaron Gunn: Je change constamment de sujet, alors je vous remercie de votre patience.

Les quotas de flétan que la Commission internationale du flétan du Pacifique a établis pour le Canada cette année n'ont jamais été aussi bas — une baisse de plus de 7 % —, alors que ceux aux États-Unis n'ont pas changé. Pourquoi?

Niall O'Dea: Je vais demander à mon collègue, M. Mark Waddell, de répondre à cette question.

Mark Waddell (directeur général, Gestion des ressources halieutiques, ministère des Pêches et des Océans): Merci.

Je dois admettre que ces négociations se sont révélées difficiles pour le Canada. Selon les avis scientifiques, une réduction du quota était nécessaire.

Aaron Gunn: Vous parlez d'une réduction globale?

Mark Waddell: Oui, en raison des avis scientifiques fournis au Canada et aux États-Unis, une réduction globale à l'échelle de la côte était à prévoir.

Aaron Gunn: Pourquoi cette réduction a-t-elle été imposée au Canada? Pourquoi n'y a-t-il pas eu de partage égal entre les deux pays?

Mark Waddell: C'est parce que les discussions avec nos homologues américains ont été très difficiles.

Aaron Gunn: Ont-ils menacé notre accès à leur marché des produits de la mer?

Mark Waddell: Oui, justement.

Aaron Gunn: On dirait donc qu'on a simplement plié l'échine et qu'on a fini par accepter, non? Vous avez dit que ces négociations avaient été difficiles, mais j'ai plutôt l'impression que nous avons accepté la totalité de la réduction et que les Américains n'ont rien changé. Cela ne ressemble pas vraiment à une négociation.

Mark Waddell: Ces négociations vont se poursuivre au cours des mois et des années à venir. Nous ne nous attendons pas nécessairement à obtenir les mêmes résultats lors des négociations futures.

Aaron Gunn: D'accord.

J'ai une autre question.

Nous en avons déjà un peu parlé. Il va sans dire que la situation financière est difficile au sein du ministère et dans l'ensemble du gouvernement. Il y a environ neuf ans, le gouvernement a lancé l'initiative « 30 % d'ici 2030 » visant à créer un vaste réseau de parcs marins. Près d'une décennie plus tard, la seule chose qui a été créée, d'après ce que je peux voir, c'est une grande incertitude dans l'industrie pour les pêcheurs, leurs familles et les collectivités côtières.

Avons-nous une estimation des sommes dépensées à ce jour dans le cadre de cette initiative?

Patrick Amyot: Je vous remercie de la question.

Je n'ai pas cette information en ce moment, mais je serai heureux de vous la fournir par écrit.

Aaron Gunn: D'accord.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gunn.

Je vais prendre les cinq prochaines minutes.

J'aimerais revenir sur les questions posées par mon collègue, M. Morrissey, au sujet de l'utilisation de drones dans le domaine de l'application de la loi et des règlements sur les pêches.

J'ai certainement vu, dans ma circonscription, qu'il n'est pas toujours possible d'avoir une présence sur l'eau. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la façon dont ces outils sont utilisés sur la côte Ouest pour lutter contre la pêche illégale?

Peter Lambertucci: Merci beaucoup de la question.

Le fait qu'on ne voit pas toujours les agents des pêches ne signifie pas pour autant qu'ils ne se livrent pas à leurs activités d'application de la loi, de surveillance et d'inspection. Les drones sont d'excellents exemples à cet égard. De fait, sur la côte Ouest, dans la région du Pacifique, des pilotes utilisent des drones pour mener ces activités. Ensuite, nous assurons une présence sur terre, en mer et dans les airs. S'il ne s'agit pas d'un drone dans la région du Pacifique, il peut s'agir d'un aéronef, d'une patrouille à grande visibilité ou d'une patrouille à pied. Nous avons différents outils à notre disposition.

J'aimerais également parler de la collaboration entre les ministères qui existe sur chaque côte. Les agents de conservation et de protection du MPO ne sont pas les seuls à veiller au respect de la loi. Nous avons des interdépendances avec des partenaires qui facilitent ce travail.

Je le répète, même lorsque nous ne sommes pas visibles, nous participons très activement aux efforts d'application de la loi.

• (1230)

Le président: Merci beaucoup.

Je vais changer de sujet.

Le budget des dépenses prévoit des sommes à l'appui des programmes d'aliénation des actifs, avec une augmentation de 278 %.

Ma question s'adresse peut-être à M. O'Dea.

Quels programmes précis... l'élimination des navires... ou quels objectifs opérationnels seront atteints grâce à cette mesure? Plus précisément, le MPO a-t-il prévu, dans le cadre de ce financement accru, des mesures axées sur des choses comme les navires abandonnés?

Niall O'Dea: Je vous remercie de la question.

Comme vous le savez, le MPO est responsable d'importantes infrastructures à l'échelle nationale: des ports pour petits bateaux, d'autres installations, de l'équipement, etc. La fonction d'aliénation des actifs concernera les activités liées à l'aliénation et à la gestion d'éléments comme les navires qui doivent être mis hors service. Il pourrait aussi s'agir de composantes d'infrastructures portuaires qui doivent être mises hors service ou remplacées, ou encore d'autres actifs, comme de l'équipement de laboratoires scientifiques, qui ont atteint leur fin de vie utile et qui doivent être remplacés.

Je peux demander au dirigeant principal des finances s'il a plus de détails à ce sujet, mais je pense que j'ai répondu, de façon générale, à votre question.

Le président: Merci.

Avez-vous quelque chose à ajouter?

Patrick Amyot: Non. Je n'ai rien à ajouter, à moins que vous ayez une question précise.

Le président: Merci.

Madame Garrah, vous avez dit que le MPO mettait fin aux activités de recherche et de surveillance qui ont atteint leurs objectifs

ou pour lesquelles il existe d'autres sources de données. Il a également été question de recourir à de nouvelles méthodes, comme, je crois, les journaux de bord numériques et l'intelligence artificielle. J'ai également entendu parler de l'utilisation de l'ADNe — l'ADN environnemental — dans la surveillance scientifique.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce type d'initiative? Vise-t-on à compléter ou à remplacer certaines activités menées à l'aide de méthodes plus traditionnelles?

Joanne Garrah: Je vous remercie de la question.

Dans le domaine scientifique, nous ne cessons d'évoluer. Nous cherchons toujours des occasions d'introduire de nouvelles technologies. L'ADN environnemental, ou ADNe, comme vous l'avez appelé, est un élément important à cet égard. Nous l'avons utilisé dans divers contextes, et nous espérons explorer encore différentes possibilités d'application, que ce soit dans le cadre de l'évaluation des stocks ou en tentant d'extraire des informations sur les espèces en péril ou les espèces envahissantes.

Nous pouvons utiliser cette technologie dans une foule de situations. Nous pouvons prélever des microquantités d'ADN potentiellement présentes dans l'écosystème afin d'améliorer les informations dont nous disposons et de les utiliser dans certaines de nos évaluations scientifiques, comme les évaluations des stocks. Nous pouvons aussi nous en servir, comme je l'ai dit, pour obtenir des renseignements sur la présence d'espèces envahissantes, ou encore pour essayer de déterminer si des espèces, parmi les espèces en péril, sont en train de disparaître. C'est une technologie que nous continuerons d'explorer et dans laquelle nous continuerons d'investir.

Il en va de même pour l'intelligence artificielle, dont vous avez parlé. Dans le cadre du programme scientifique, nous continuons d'explorer les différentes façons d'utiliser cette technologie afin d'améliorer l'ensemble de nos processus d'évaluation scientifique.

Le président: J'ai une dernière petite question. Selon vous, quels changements seront apportés dans le domaine de la surveillance en rivière en raison des modifications figurant dans le budget des dépenses?

Joanne Garrah: Nous ne nous attendons pas à ce que les modifications que nous avons proposées dans le cadre des exercices de réduction des dépenses du gouvernement entraînent d'importants changements dans ce domaine. Ce qu'il faut retenir, comme l'a dit la ministre lors de sa comparution, c'est que les activités scientifiques essentielles seront préservées.

Cela dit, nous cherchons constamment des moyens de mieux les aligner sur les priorités et de mettre en œuvre de nouvelles technologies. Cela peut parfois vouloir dire qu'il faut redéfinir l'ordre de priorité de nos activités ou réaffecter des ressources vers celles-ci.

[Français]

Le président: Je passe maintenant la parole à Mme Gill pour deux minutes et demie.

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aurais une question supplémentaire. Je pense que vous n'aurez pas le temps de répondre à tout ça, mais vous pourrez soumettre par écrit au Comité la suite de votre réponse au sujet de l'Institut Maurice-Lamontagne.

On sait que, dans les directions régionales du ministère des Pêches et des Océans, il y a déjà un manque de ressources. Par conséquent, on n'est pas aussi fonctionnel qu'on pourrait l'être. On n'arrive pas non plus à gravir des échelons. Plusieurs personnes sont en congé de maladie. C'est difficile d'attirer du personnel dans certaines régions. Évidemment, je pense nommément à la Côte-Nord, où je suis députée, mais cette situation se vit partout dans les régions où il y a de la pêche.

Je me pose donc des questions. Quelles seront les répercussions des coupes à l'Institut Maurice-Lamontagne? Y a-t-il moyen de savoir quels sont les objectifs du ministère à cet effet? Qu'est-ce qui fera l'objet de coupes, exactement? Où est-ce qu'on va faire des coupes? À quel moment va-t-on le faire? A-t-on étudié ou évalué les conséquences que ces coupes pourraient avoir? Je vois que ça se fait par attrition, par exemple. C'est quelque chose qui se voit moins, c'est moins visible. Il reste que la tâche s'alourdit pour l'ensemble des employés.

En somme, est-ce possible de nous dire où ces coupes seront faites, à quel moment elles se feront et quels sont les effets anticipés? J'aimerais également connaître les motifs qui ont mené le ministère à effectuer ces coupes. J'ai parlé des coupes à l'Institut Maurice-Lamontagne et au ministère des Pêches et des Océans, entre autres, mais il y a aussi la Garde côtière, bien entendu. Pardon, je voulais dire les gardes-pêches, mais ça pourrait aussi être la Garde côtière, puisque ça relève de votre ministère.

• (1235)

Niall O'Dea: Je vais laisser une minute à Mme Garrah pour répondre aux questions portant plus précisément sur la science.

Je veux juste souligner que 80 % du budget consacré au personnel du ministère est dirigé vers les régions et que les investissements régionaux sont très importants pour le ministère. Quand nous avons fait notre examen de l'efficacité des dépenses, nous nous sommes concentrés sur le maintien des capacités de base partout au pays, en reconnaissant que les activités de fond ont lieu dans les régions.

Madame Garrah, voulez-vous ajouter quelque chose?

[Traduction]

Joanne Garrah: Je vous remercie de la question.

Je n'ai pas grand-chose à ajouter. Nous serons heureux de faire un suivi et de fournir plus de détails sur les compressions que nous avons effectuées au sein du ministère et sur leur incidence concrète sur les activités scientifiques. Je pense que le message important pour l'Institut Maurice-Lamontagne, comme pour toutes nos installations, c'est que nous ne nous attendons pas à une incidence importante sur les principales activités scientifiques qui y sont menées.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, madame Gill.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Small, pour cinq minutes.

Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. O'Dea.

Les programmes de banques de gènes vivants pour le saumon de l'Atlantique à Mactaquac, au Nouveau-Brunswick, et à Coldbrook, en Nouvelle-Écosse, seront éliminés en raison des compressions annoncées dans le budget de cette année. La plupart des remontées

de saumon de l'Atlantique se trouvent en zone critique, et nombreux sont ceux qui estiment que le saumon de l'Atlantique est en voie de disparition.

Pourquoi a-t-on visé une espèce aussi précieuse que notre saumon de l'Atlantique dans le cadre des compressions budgétaires de cette année?

Niall O'Dea: Je vous remercie de la question. Je vais permettre à mes collègues d'ajouter quelque chose à ce sujet, mais je commencerai par dire que nous reconnaissons certainement l'importance du saumon de l'Atlantique. C'est une priorité.

C'est pourquoi, il y a un peu plus d'un an, nous avons publié une stratégie de conservation pour le saumon sauvage de l'Atlantique afin d'harmoniser les efforts du ministère avec ceux de ses partenaires pour assurer la conservation de cette espèce. Cette stratégie a servi de cadre décisionnel pour le ministère...

Clifford Small: Je comprends vos bonnes intentions, mais je ne vois pas comment la fermeture de ces installations est compatible avec un programme de reconstitution des stocks.

Niall O'Dea: Je peux certainement demander à ma collègue de vous expliquer comment nous réorganisons nos activités à cet égard.

[Français]

Joanne Garrah: Merci de la question.

[Traduction]

J'aimerais dire deux ou trois choses. Je comprends tout à fait la perception de la population concernant ces installations. Personne n'aime les compressions, et je comprends que c'est une question délicate, en particulier en ce qui concerne le saumon.

Comme l'a expliqué mon collègue, le saumon de l'Atlantique demeure une priorité pour le ministère, et vous avez raison, nous constatons une diminution des populations de saumon sauvage de l'Atlantique depuis de nombreuses années.

Clifford Small: J'ai une question à vous poser. L'industrie de la pêche sportive et l'essentiel de la pêche au saumon en Colombie-Britannique représentent 1,1 milliard de dollars pour l'économie de la province — en fait, je pense que ce chiffre atteint maintenant 1,25 milliard de dollars —, mais on ne semble pas vraiment vouloir accroître la contribution du saumon de l'Atlantique au PIB du Canada atlantique. Quelle est la différence?

• (1240)

Joanne Garrah: Je dirais que les décisions concernant cette installation ne devraient pas être interprétées comme une remise en cause de l'importance que nous accordons au saumon de l'Atlantique ni de notre volonté de poursuivre nos activités scientifiques et autres initiatives visant à soutenir la reconstitution de la population. Cela dit, lorsque nous avons effectué des compressions dans les programmes, nous avons dû vérifier s'ils atteignaient toujours leurs objectifs. Nous sommes d'avis que ce n'était plus le cas pour ce programme, malgré de nombreuses années d'investissement.

Clifford Small: Merci, madame Garrah. Si vous souhaitez ajouter quelque chose à votre commentaire en soumettant un document écrit, vous pouvez le faire.

Monsieur Amyot, 1,6 million de dollars ont disparu du budget consacré aux ports pour petits bateaux, sans aucune explication quant à ce qui sera éliminé à la suite de cette réduction de 1,6 million de dollars. Les gens qui travaillent dans les ports pour petits bateaux — et ce sont tous des bénévoles qui gèrent les programmes des ports pour petits bateaux dans les différents ports — se demandent comment cette réduction va les toucher.

Patrick Amyot: Je vous remercie de la question.

Je crois que vous parlez de la subvention de 1,6 million de dollars relative à l'aliénation, qui est réduite. Or, la contribution destinée à l'aliénation et à la remise en état des ports pour petits bateaux a quant à elle augmenté de 1,8 million de dollars. En ce qui concerne la question sur les détails relatifs aux différences et tout le reste, je vais demander à mes collègues d'y répondre.

Clifford Small: Ce n'est pas nécessaire. Merci.

Je reviens aux compressions dans les relevés de pêche sentinelle de la morue dans le golfe et dans la région de Terre-Neuve-et-Labrador. La ministre a dit qu'il fallait disposer de « données scientifiques fiables ».

Nous n'avons pas une pêche commerciale dans la plupart de ces régions; nous avons une pêche récréative très limitée, et nous n'avons maintenant plus l'outil que nous avions auparavant: les pêches sentinelles. Si nous n'avions pas eu cet outil ces dernières années pour la morue du Nord, les parties prenantes n'auraient jamais su que la population de morue du Nord était en train de monter en flèche.

Pourquoi retirer cet outil? Ma question s'adresse également à M. O'Dea. Pourquoi retirer cet outil alors que vous n'examinez que quelques régions? La totalité de la côte est et nord-est de Terre-Neuve-et-Labrador ne fait plus partie du programme, ce qui signifie que le programme a dû être réduit de près de moitié par rapport à ce qu'il était. Pourquoi supprimer cet outil indispensable dans des régions où la morue se trouve dans la zone critique dans de nombreux cas?

Le président: Je crains de devoir vous interrompre. Nous avons largement dépassé le temps imparti.

Monsieur O'Dea, si vous voulez fournir une réponse par écrit, nous vous en serions reconnaissants.

Sur ce, nous allons passer à M. Cormier, pour cinq minutes.

[Français]

Serge Cormier: Merci, monsieur le président.

Je vous pose ma première question.

Je sais que la Garde côtière canadienne a maintenant été transférée au ministère de la Défense nationale. Vous savez qu'ici, dans notre région, la Garde côtière revêt une importance capitale lors de la saison du crabe des neiges, qui va ouvrir bientôt.

Même si la Garde côtière a été transférée au ministère de la Défense nationale, avez-vous encore une communication très serrée avec ces gens pour faire en sorte que les opérations de déglacage aillent bon train?

Juste en avant de mon bureau, présentement, je peux voir l'appareil amphibie, que nous appelons « la grenouille » dans notre région, en train de détruire la glace près des quais. J'en comprends que des contrats ont déjà été passés.

Pour ce qui est des petits et moyens brise-glaces qui doivent venir dans la région, avez-vous quand même une communication assez serrée avec le ministère de la Défense nationale pour vous assurer que tout se passe rondement?

• (1245)

Niall O'Dea: Je veux vous rassurer: oui, nous sommes en collaboration étroite et continue avec la Garde côtière en ce qui concerne le soutien de nos services scientifiques et l'application de la loi pour la gestion des pêches.

Dans le contexte du golfe, nous travaillons en étroite collaboration pour soutenir le déploiement des brise-glaces dans le cadre de l'ouverture des pêcheries. Tout ça est inclus dans une entente de collaboration entre les deux ministères.

Serge Cormier: Est-ce que les mêmes montants ont été alloués aux contrats qu'on a avec les tierces parties, comme le Groupe Océan, qui peut venir en aide au moyen de leurs bateaux remorqueurs si les bateaux de la Garde côtière ne sont pas disponibles? Est-ce que tous ces contrats sont restés en place quand la Garde côtière a été transférée au ministère de la Défense nationale?

Niall O'Dea: Oui, l'idée est de maintenir une continuité dans ces arrangements. Tout reste pareil, à moins d'avoir des raisons d'apporter des changements dans l'avenir.

Serge Cormier: Parfait.

Dans les dernières semaines, ou plutôt dans les derniers mois, comme vous le savez, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a mis en place des mesures pour ce qui est de la vente non déclarée de homard, qui est illégale.

Dans son dernier budget, la province du Nouveau-Brunswick vient de faire la même chose, la semaine dernière, justement pour contrer cette vente illégale de homard. Si je ne me trompe pas, on estime que de 10 à 30 % des ventes de homard ne sont pas déclarées.

Votre ministère a-t-il participé à l'élaboration de cette stratégie que les gouvernements de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick mettent en place? Avez-vous donné des recommandations sur la façon de faire ces vérifications et ces arrestations? Il y a quand même des agents des pêches qui sont sur les quais.

Pourquoi y a-t-il un genre de chevauchement, ici? Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ces initiatives viennent des provinces, et non de nous?

Niall O'Dea: Je vais donner la parole à M. Lambertucci dans un instant, mais j'aimerais juste dire que nous sommes très heureux de voir les investissements que font le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Notre collaboration avec ces provinces est assez grande.

M. Lambertucci pourra vous en dire plus.

Peter Lambertucci: Merci de la question.

[Traduction]

Nous avons participé très activement à ces efforts, et je suis moi aussi très heureux d'apprendre que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse se joignent à nous en consacrant des ressources supplémentaires à la lutte contre les ventes illégales et non autorisées.

Nous avons mis en place un comité stratégique au niveau des sous-ministres adjoints, qui comprend des directeurs généraux régionaux et un certain nombre de nos homologues provinciaux. De plus, je préside un groupe de travail interministériel axé sur les opérations, qui regroupe des représentants du Canada atlantique, dont l'objectif est de déterminer comment nous allons utiliser ces nouvelles ressources. Des discussions auront lieu dès cette semaine au sujet des opérations conjointes possibles. Nous sommes impatients de disposer des moyens et des capacités supplémentaires nécessaires pour examiner cette question.

Pour l'instant, les agents de conservation et de protection ont passé plus de temps dans les installations des transformateurs et des acheteurs, et nous collaborons déjà avec les provinces à cet égard.

Serge Cormier: Merci beaucoup.

Par ailleurs, puisque mon collègue, M. Small, a brièvement évoqué la Stratégie relative au saumon de l'Atlantique, au cas où il ne s'en souviendrait pas, j'ai déposé un avis de motion concernant une étude importante que nous devons mener sur cette espèce. J'espère qu'il l'appuiera.

Vous pourriez peut-être nous dire quelques mots sur l'état d'avancement de cette stratégie, puisque c'est urgent, comme vous le savez. Où en êtes-vous à ce chapitre?

Le président: Le temps est écoulé. Pourrions-nous avoir une réponse rapide?

Niall O'Dea: Tout à fait.

Nous continuons d'investir activement dans la protection du saumon de l'Atlantique, à laquelle nous avons notamment versé un million de dollars au cours de l'année pour financer des recherches supplémentaires et la collaboration avec des partenaires. Nous avons hâte de présenter d'autres initiatives au cours des prochains mois.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cormier.

Chers collègues, je regarde l'heure, et notre dernier tour sera abrégé. Nous aurons deux interventions de trois minutes et demie, puis une de deux minutes et demie pour conclure. Ensuite, nous voterons sur le budget des dépenses.

Sur ce, je cède la parole à M. Arnold pour trois minutes et demie.

Mel Arnold: Merci, monsieur le président.

Je vais demander à nouveau à Mme Garrah de répondre à cette question.

Le ministère des Pêches et des Océans, ou MPO, semble éliminer des éléments essentiels au rétablissement du saumon sauvage sur la côte Ouest, à savoir le laboratoire de génomique à Nanaimo, le Programme de mise en valeur des salmonidés et, surtout, la remise en état de l'habitat. En raison de certaines coupes budgétaires, le personnel chargé de l'habitat, qui gère une zone deux fois plus grande que l'île de Vancouver, devra faire son travail à 500 kilomètres de distance. La région produit certains des saumons les plus gros et les plus robustes, ceux que votre ministère a identifiés comme étant essentiels au rétablissement des épaulards résidents du Sud.

Pouvez-vous expliquer en quoi il est rentable de déplacer le personnel chargé de la gestion de l'habitat à 500 kilomètres de son lieu de travail?

• (1250)

Joanne Garrah: Je peux répondre en partie à cette question, et mes collègues s'occuperont peut-être du reste.

Je ne suis pas certaine de connaître ni l'exemple précis auquel vous faites référence ni les données que vous évoquez ici. Je peux simplement assurer au président et aux membres du Comité que nous continuons à investir dans le saumon du Pacifique, qu'il s'agisse de la recherche scientifique ou d'autres secteurs du ministère. Ce secteur d'activité demeure essentiel pour nous en ce qui concerne...

Mel Arnold: Non. Vous déplacez le personnel de gestion de l'habitat à plus de 500 kilomètres d'une zone qui fait deux fois la taille de l'île de Vancouver. La question est très claire: en quoi éloigner ces gens à 500 kilomètres de leur travail peut-il être rentable s'ils doivent se déplacer?

Joanne Garrah: Comme je l'ai dit, mes collègues ont peut-être de l'information supplémentaire. Je n'ai pas de renseignements précis à fournir sur cet exemple, mais je me renseignerai avec plaisir.

Mel Arnold: Pouvez-vous fournir les réponses par écrit, s'il vous plaît?

M. Gunn a demandé que je lui cède également un peu de temps à ce tour-ci.

Aaron Gunn: Oui. J'ai une brève question complémentaire.

Plus tôt cette année, le gouvernement canadien a cédé aux demandes et aux menaces des Américains et a accepté de réduire considérablement nos prises communes de flétan de 7,2 %. Les Américains n'ont aucunement réduit leur part. Qui, au gouvernement, a accepté cette capitulation? Comment cette décision s'inscrit-elle dans l'approche globale « musclée » du gouvernement en matière de négociations commerciales avec les États-Unis?

Mark Waddell: Il est certain que cette décision s'inscrit dans le cadre plus large de nos relations avec les États-Unis. C'était l'une des multiples variables qui continueront d'influencer...

Aaron Gunn: Savez-vous qui en était responsable?

Mark Waddell: Au bout du compte, les décisions sont prises par les fonctionnaires sur le terrain, dont je faisais partie. Nous rendons des comptes à la ministre et nous lui demandons d'approuver la décision.

Aaron Gunn: La ministre des Pêches était-elle d'accord avec cette décision? L'a-t-elle autorisée, ou commandée?

Mark Waddell: Compte tenu de l'ensemble des informations disponibles et des décisions prises à l'époque, c'était le meilleur choix possible à ce moment-là.

Niall O'Dea: Il faut également comprendre que des représentants du secteur participent avec nous à la consultation et à ces négociations. Ils sont au fait des dynamiques en jeu à ces tables et jouent un rôle dans les décisions qui sont toutes...

Aaron Gunn: Je m'interroge sur la prise de décisions. Qui en est responsable en fin de compte? Qui rend la décision?

Niall O'Dea: La ministre établit le mandat, et les fonctionnaires l'exécutent de leur mieux.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gunn.

Monsieur Klassen, vous avez trois minutes et demie.

Ernie Klassen (Surrey-Sud—White Rock, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins qui sont ici aujourd'hui.

En Colombie-Britannique, j'entends beaucoup parler d'opérations de dragage dans certains ports où la pêche est pratiquée. En ce qui concerne le financement des ports pour petits bateaux auquel la ministre a fait allusion, je me demande si quelqu'un peut nous dire si les fonds incluraient des travaux de dragage dans certaines de ces zones.

Niall O'Dea: Je vous remercie de la question.

Le programme des ports pour petits bateaux couvre un large éventail d'activités, notamment, bien sûr, la construction et la réparation des infrastructures directes des ports pour petits bateaux, la cession des actifs qui ne sont plus nécessaires, ainsi que les activités de dragage. Ces initiatives sont menées partout au pays afin de faciliter la circulation en toute sécurité des bateaux de pêche.

Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Waddell?

Ernie Klassen: Je suis désolé, je pensais que vous leviez la main, mais vous retirez vos lunettes.

Mark Waddell: Non, je n'ai rien à ajouter.

Ernie Klassen: Monsieur Lambertucci, en Colombie-Britannique, les médias parlent beaucoup en ce moment des épaulards résidents du Sud et de la nécessité de les garder à distance de tout bateau ou de tout ce qui s'approche d'elles. J'aimerais savoir comment vous avez l'intention de surveiller cet aspect.

Peter Lambertucci: Nous le faisons en adaptant nos activités de surveillance aérienne et en mer. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues du ministère lorsque nous savons que les épaulards résidents sont à proximité. Nous sommes très souvent en mer lorsque ces situations se produisent.

• (1255)

Ernie Klassen: Merci beaucoup.

Madame Garrah, nous avons beaucoup parlé des réductions budgétaires, entre autres. Je me demande si vous pourriez nous parler des gains d'efficacité attribuables à la fusion de certains programmes.

Joanne Garrah: Y a-t-il des programmes spécifiques auxquels vous faites référence, ou s'agit-il plus généralement du programme scientifique?

Ernie Klassen: Je parle plus généralement du programme scientifique.

Joanne Garrah: Nous n'avons pas fusionné beaucoup de programmes scientifiques. En fait, nous avons examiné les possibilités de réduire progressivement les activités si nous estimions qu'un programme ne remplissait pas son objectif, qu'il avait atteint son but ou qu'il existait d'autres sources de données là-dessus.

Nous avons évalué les possibilités de réaffecter le personnel en fonction des grandes priorités. Dans certains cas, le personnel travaillait à certaines activités, mais nous avons réaffecté ces ressources pour qu'elles se concentrent sur autre chose. Nous mettons l'accent là-dessus plutôt que sur la fusion de programmes donnés.

Ernie Klassen: Merci beaucoup.

Le président: Je vais prendre la dernière minute.

Le MPO a invoqué la conservation pour justifier les restrictions imposées à la pêche récréative, en particulier en ce qui concerne le saumon chinook du Fraser 5-2. En même temps, nous constatons qu'il y a eu des réductions importantes du financement accordé au

programme sur le saumon de la côte Ouest, notamment pour la restauration de l'habitat.

Compte tenu de l'Avis scientifique 2025/016 et de l'importance soutenue que revêtent les saumons chinooks de printemps et d'été 5-2 du fleuve Fraser en tant que proie pour les épaulards résidents du Sud, comment le ministère justifie-t-il la réduction des fonds liés à la conservation, tout en continuant à invoquer des pré-occupations de conservation pour expliquer les restrictions de pêche?

Niall O'Dea: Comme il a été mentionné précédemment, des fonds sont prévus dans le budget principal des dépenses. Pour certains programmes temporaires, les décisions de financement pourraient être prises à l'avenir et figureront dans les budgets supplémentaires des dépenses ou ailleurs.

Les mesures visant à protéger et à conserver le saumon du Pacifique restent une priorité fondamentale du ministère. Comme s'en souviendront mes collègues à la table, des investissements sans précédent ont été réalisés au cours des cinq dernières années pour restaurer les stocks de saumon du Pacifique sur toute la côte.

Le président: Merci beaucoup. J'espère que ces mesures seront maintenues, car bon nombre d'entre elles arrivent à échéance.

[Français]

Pour terminer, je cède la parole à Mme Gill pour deux minutes et demie.

Marilène Gill: Merci, monsieur le président. Je ne suis pas habituée à la façon de fonctionner ici, alors j'ai été un peu surprise. Je suis toutefois très heureuse d'avoir un autre tour, parce que j'avais quatre questions que, autrement, je n'aurais pas pu poser concernant de tout autres sujets.

Tout d'abord, il y a la question du Fonds des pêches du Québec. Évidemment, mon collègue Alexis Deschênes a remercié la ministre d'avoir reconduit ce fonds, mais nous nous posions quand même des questions quant aux indicateurs utilisés pour calculer le montant, ou plutôt le pourcentage. Nous avons évalué que c'était environ 10 % pour le Québec. Donc, les indicateurs sont-ils partout les mêmes? Quels sont ces indicateurs? C'est une des questions que nous avons.

La ministre a aussi parlé de la Seafood Expo, à Boston. Elle a parlé des Américains et de l'idée, par exemple, qu'il fallait innover et diversifier. Donc, nous nous demandions s'il n'y avait pas lieu qu'il y ait, dans le Fonds des pêches, un ajout relativement à cette question. Je ne dis pas qu'on ne peut pas déjà l'utiliser pour innover, mais on a senti que cette question avait vraiment une importance, et plusieurs de nos collègues en ont parlé là-bas, à Boston. Les Américains l'ont dit, la question des droits de douane n'est pas terminée. Il faut donc prévoir les choses, et je pense que ce serait aussi une possibilité.

De plus, dépendamment des indicateurs que vous utilisez, quand on pense au poids des pêches au Québec sur le plan des revenus, est-ce que ce serait intéressant d'en tenir compte dans le calcul du pourcentage du Fonds des pêches du Québec? Je pose la question. À ce moment-là, il faudra voir les chiffres exacts.

Voilà, ce sont en fait trois questions, qui se recoupent les unes les autres. Si jamais vous n'avez pas suffisamment de temps pour y répondre, je vous remerciais de nous transmettre vos réponses par écrit.

Niall O'Dea: Je vous remercie de vos questions. Je vais faire de mon mieux pour y répondre.

Pour ce qui est du Fonds des pêches, nous sommes très heureux de voir qu'il sera renouvelé. Je sais que la ministre et son homologue M. Martel ont eu l'occasion d'en parler lors de leur passage à Boston. Comme c'est un fonds dans lequel l'investissement est partagé, les ministres vont évidemment discuter entre eux pour déterminer les montants. Cela dit, on reconnaît absolument la valeur de l'industrie québécoise.

Quant à l'innovation, c'est sûr que l'idée du Fonds est de soutenir l'innovation, surtout l'innovation qui nous ouvre des marchés internationaux, y compris pour les types de produits que nous pouvons exporter et ceux qui répondent à l'intérêt des consommateurs dans notre pays. C'est certain que, dans ce contexte, les pêcheries du Québec sont mises en valeur. On voit l'esprit innovateur des pêcheurs et des transformateurs québécois. Je pense qu'il y a là une belle occasion de soutenir leur industrie.

• (1300)

Le président: Merci beaucoup, madame Gill.

Ainsi se termine le temps accordé à notre deuxième groupe de témoins.

Je remercie tous les témoins d'être venus ici pour répondre à nos questions.

[Traduction]

À ce stade-ci, nous allons laisser partir les fonctionnaires afin que nous puissions voter sur le budget principal des dépenses.

Chers collègues, le Comité souhaite-t-il maintenant mettre aux voix le budget principal des dépenses? Nous devons simplement le

passer en revue très rapidement. En tout, il y a trois crédits dans le budget principal des dépenses. À moins qu'il n'y ait des objections, je demanderai au Comité de consentir à l'unanimité à regrouper les trois crédits pour le vote.

Des députés: D'accord.

Le président: D'accord. Nous allons voter sur le budget principal des dépenses.

MINISTÈRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS

Crédit 1 — Dépenses de fonctionnement.....1 129 592 734 \$

Crédit 5 — Dépenses en capital.....312 651 586 \$

Crédit 10 — Subventions et contributions.....328 496 761 \$

(Les crédits 1, 5 et 10 sont adoptés avec dissidence.)

Le président: Dois-je faire rapport du budget principal des dépenses à la Chambre?

Des députés: D'accord.

Le président: D'accord.

Enfin, avant de conclure, vous avez tous reçu une proposition de budget à la réunion d'aujourd'hui. Plaît-il au Comité de l'adopter?

Des députés: D'accord.

[Français]

Le président: Notre prochaine réunion aura lieu ce mercredi. Nous commencerons alors notre étude sur la pêche récréative et traditionnelle aux coques.

[Traduction]

Sur ce, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>